La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

J. Lamarche

VOL. XL. **EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. MONTREAL. MARDI MATIN 31 DECEMBRE 1867.** **No. 47.**

L'ouverture du Parlement local de la Province de Québec est la dernière étape de la Confédération mise en pratique.

A Ottawa, la minorité canadienne-française, qui avait été pour les adversaires de la Confédération, le principal sujet d'argument, a pu constater elle-même la sauvegarde de ses droits et le bon vouloir de la majorité. Nous espérons qu'à Québec, la minorité anglaise obtiendra une égale satisfaction. Elle n'a rien à craindre de la majorité, qui sera toujours prête à reconnaitre ses droits et ses privilèges.

Il y a quelque temps, ces confrères anglais, en calculant le nombre des employés locaux, pour le service civil trouvaient un déficit de 2 ou 3 contre leur race. Les dernières nominations ont dû faire disparaitre tous les scrupules. Les deux situations les plus importantes ont été données à deux de nos compatriotes d'origine anglaise, celle de Greffier de la Chambre d'Assemblée, et celle de Greffier des Bills Privés. Il était impossible de donner plus de marque de déférence à la minorité, puisque ces nominations remettent, pour ainsi dire, le détail de la législature entre ses mains.

Les réclamations injustifiables de quelques confrères anglais nous ont engagé à faire un relevé des fonctions les plus importantes distribuées dans la Province de Québec et nous ne comprenons pas que l'on ait sujet de se plaindre.

Prenons la magistrature :

Population total....................	1,111,566
D'origine *française*	847,320
Origines *non françaises*............	264,246

Ainsi les origines *non françaises* ne forment pas le QUART de la population totale. Leur nombre, multiplié par 4

ne donne que........................	1,056,984
Et laisse, par conséquent, à couvrir	54,582
	1,111,566

DISTRICT DE MONTRÉAL.

En 1861.—Population totale.....	196,000
Origines *non françaises*...........	70,000
Origine *française*..................	126,000

Ce qui donne, à peu près, 2 d'origine française, contre 1 des autres origines.

LES JUGES.

Cour d'Appel	5
Cour Supérieure...................	18
Total..........................	23

COUR D'APPEL.

Orig. franç.		Orig. non fran.	
Duval.....	1	Aylwin......	1
Caron...	1	Drummond....	1
		Badgley.......	1

COUR SUPÉRIEURE.

	Orig. franç.		Orig. non fran.	
Quebec			Meredith......	1
	Taschereau.	1	Stuart.........	1
Montréal	Mondelet .	1	Smith..........	1
	Berthelot .	1	Monk...........	1
	Roy.......	1	Short..........	1
	Lafontaine	1	Thompson......	1
	Polette..	1	Winter.........	1
	Gauthier..	1	Johnson.......	1
	Loranger..	1		
	Sicotte....	1		
	Tachereau.	1 (décédé)		
		12		11
		11		
		1		

1o. Sur le total, majorité *française*, un SEUL.

2o. Mais en "Cour d'Appel," majorité *non-française* 1.

3o. En "COUR DE RÉVISION," à Québec *non-française* 1, ou 2 Anglais contre 1 Canadien-Français.

4o. En "COUR DE RÉVISION," à *Montréal* le *plus souvent*, et toujours jusqu'au retour du juge *Mondelet*, encore, *majorité* ANGLAISE, OU DEUX contre UN !

En donnant aux autres origines, leur juste part, c'est-à-dire un quart, sur les 23 Juges du Bas-Canada. *Elles* ne peuvent en avoir que six, et non pas onze.

Mais en prenant, comme *base*, les proportions du *gouvernement local*, qui contient *deux* ministres d'origine anglaise. Sur SEPT, cela donnerait six Juges d'origine *étrangère*, sur 21 ; et partageant les *deux* Juges, qui restent ; (pour former les 23) entre l'origine *française*, et les *autres* origines, cela formerait le nombre, de SEPT, pour ces derniers !

Ce sont des calculs certainement désagréables et manquant d'aperçus larges ; mais nous sommes forcés d'y venir pour répondre aux objections que l'on soulève.

Dernièrement, un autre journal s'indisposait à l'avance de ce qu'il supposait qu'un Canadien Français allait être nommé substitut du Procureur-Général à Montréal. Nous ignorons complètement ce qui en est ; mais en supposant, pour le moment, qu'il en fut ainsi, nous ne voyons pas où irait l'injustice, attendu qu'à l'exception de 13 mois, cette charge a toujours été donnée à un de nos compatriotes anglais à Montréal et aussi constament à un compatriotre anglais à Québec. Nous ne nous en plaignons pas, parce qu'il nous fait plaisir de reconnaitre que les Anglais ont beaucoup d'hommes qualifiés par leurs aptitudes et leurs hautes capacités ; mais nous aimerions qu'on ne se posât pas trop en victimes, quand les plaintes n'ont pas de fondement. Il est vrai qu'il n'y a que la minorité des journaux anglais qui font de telles réclamations.

Nous publions aujourd'hui un discours remarquable du membre de Gaspé, M. le Dr. P. Fortin, sur le chemin de fer intercolonial. Les données pratiques dont ce discours est rempli rendent, sous un jour nouveau, les services précieux que M. Fortin est en état de rendre à son pays. Ce discours ne pourra manquer d'avoir une grande influence sur la décision du gouvernement anglais, de même qu'il a été bien gouté par le gouvernement canadien

Les adversaires du projet prétendent que cette route est inutile pour le commerce, attendu que dans quelques années ou quelques mois, une ligne américaine de chemin de fer, partant de Fredericton, traversera le Maine pour rejoindre la ligne de Portland et que cette voie, entre Halifax et Montréal, sera plus courte que celle du chemin de fer intercolonial.

Les choses, envisagées à ce point de vue, on pourrait trouver un argument encore plus concluant. Une ligne régulière de steamers entre Halifax et Portland transporterait ce fret et les passagers à meilleur marché.

Seulement, dans l'un comme dans l'autre cas, nous serions à la merci de nos voisins et cette solution, qui sourit surtout à M. Young, ne répondrait pas au problème posé : *En cas de guerre, ou du moins, en cas d'imposition douanière, trouver un moyen de communication pour l'hiver entre Halifax et Montréal.*

Supposez que le Canada veuille envoyer 500,000 qrts de farine par année à Halifax par voie du Maine et qu'il plaise au gouvernement américain d'établir un droit de $1 ou $2 par qrt, nous nous trouverions à payer une rente annuelle de $1,000,000 à nos voisins outre un autre million pour le fret, tandis que ce montant serait aussi bien appliqué à l'amortissement de nos vingt millions empruntés pour la construction de notre propre chemin de fer intercolonial. Dans le premier cas, le capital sortirait du pays, dans le second, il y resterait. De quel côté serait l'avantage ?

Ce chemin de fer du Maine sera une nouvelle raison pour vous faire adopter le tracé Robinson. Celui-ci passant dans des régions éloignées de la frontière américaine n'aura à rencontrer aucune concurrence sur son parcours.

Enfin, la question seule des pêcheries suffirait à elle seule pour faire décider de l'opportunité de l'entreprise et du choix du tracé. Pas un Canadien ne niera l'importance de nos vastes et riches pêcheries et les innombrables bienfaits qui résulteraient de leur exploitation sur une grande échelle. Le chemin de fer seul peut donner à ces immenses ressources le développement convenable.

Discours du Commandant Fortin

SUR LA QUESTION DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La question qui occupe cette Chambre, en ce moment, est une des plus importantes, soit pour la Puissance du Canada toute entière, soit pour les provinces formant la ci-devant Province du Canada ; et peut-être l'une des plus difficiles à résoudre pour l'interêt général, qui se soit jamais présentée ou qui se présentera peut-être jamais dans cette enceinte.

Elle est importante parce que la construction du chemin de fer intercolonial doit entrainer pour nous une dépense de vingt millions de piastres.

Elle est importante, parce que, de la manière dont ce chemin sera construit et surtout du choix des lieux où il sera placé, dépendra sa sureté au point de vue militaire, notre avenir et notre existence nationale même. Elle est difficile à résoudre, parce que des intérêts de localité, des vues et des théories particulières viennent se mêler à cette question d'ordre général et fausser l'opinion publique, soit dans ce pays, soit en Angleterre.

La question du chemin de fer intercolonial doit être embrassée dans un sens large, comme une mesure politique, comme une mesure de nécessité et comme une mesure de défense.

C'est le complément et l'achèvement, pour ainsi dire, de l'union des provinces. Car rappelons le nous bien, la confédération ne peut être considérée comme accomplie sans ce lien qui doit en cimenter l'union, sans cette voie de communication qui doit mettre en rapport les différentes parties de notre pays pour en faire un tout complet.

Mais ce chemin de fer aura un effet plus grand encore et c'est là son principal caractère ; c'est là le point de vue principal dans lequel l'on doive le considérer ; il liera, pendant la saison de l'hiver, lorsque toutes les voies de communications par eau sont fermées dans l'intérieur du pays, les parties éparses et éloignées des vastes contrées qui forment la Puissance du Canada à la Mère-Patrie ; il établira pendant cinq mois de l'année, l'*unique voie* de communication par laquelle nous puissions recevoir des secours soit en homme, soit en matériel, soit en argent, de l'Empire dont nous faisons partie, pour résister à une agression ennemie.

Ce chemin doit donc être, avant tout, une route militaire et stratégique : militaire pour le transport des troupes, statégique pour permettre de concentrer les corps d'armée sur les points menacés et les tenir constamment en rapport avec la base des opérations qui doit nécessairement être Halifax, le principal port militaire de l'Amérique Britannique du Nord et le point le plus rapproché de la Grande Bretagne où puisse se concentrer la flotte qui viendrait à notre secours. Or, si cette route doit être avant tout et militaire et stratégique, quelles conditions doit-elle remplir pour atteindre ces deux objets ? Il lui faut deux conditions bien essentielles : Il faut qu'elle soit autant que possible hors de l'atteinte de l'ennemi et par conséquent aussi éloignée que possible de la frontière ; et il faut que, pendant l'hiver, saison où elle nous est, non-seulement très-utile, mais indispensable pour recevoir les secours sans lesquels nous ne pouvons espérer de tenir tête à l'ennemi, elle soit libre de tout obstacle et de toute entrave et que les communications ne soient interrompues pendant une seule journée.

Car, dans un état de guerre et même devant une simple menace d'hostilité de la part de l'ennemi, quelques jours de délai dans l'arrivée des troupes envoyées à notre secours peuvent avoir une influence immense sur les résultats de la lutte.

Maintenant, ces considérations posées, examinons ce qui a été fait jusqu'à présent pour le choix du placement et la construction du chemin de fer intercolonial.

La question de ce chemin est déjà venue sur le tapis plusieurs fois ; et plusieurs tentatives ont été faites dans les provinces, de concert avec le gouvernement anglais, pour sa construction, mais sans résultat concluant ; il était réservé à la confédération d'avoir l'honneur d'entreprendre cette œuvre véritablement nationale et patriotique et de la mener à bonne fin et *par la bonne route*, j'en ai le ferme espoir.

Cependant, quoiqu'on n'ait rien fait jusqu'à présent pour la construction de ce chemin, le gouvernement anglais agissant en son nom et au nom des provinces, n'en a pas moins fait faire, par un de ses officiers du génie, une exploration de la contrée à travers laquelle cette voie doit passer.

Le Major Robinson qui, d'après tous les rapports, est un officier très-distingué de son armée, a passé trois années ou à peu près à faire une étude et un plan topographique de toute cette contrée Et il n'était pas seul employé à ce travail. Le gouvernement anglais lui avait adjoint un corps d'officiers et d'hommes très-expérimentés qui se sont partagés la rude besogne qu'ils avaient à faire. Car ce n'était pas chose facile que de pénétrer dans cette contrée et de la traverser en tout sens, et l'on me comprendra bien quand j'aurai dit qu'il n'y a, dans l'intérieur du pays qu'ils avaient à explorer, ni route, ni sentier, ni habitation.

Après trois années de rudes labeurs, son travail étant terminé, le Major Robinson fit à son gouvernement un long et minutieux rapport du résultat de son exploration, accompagné d'une carte dessinée avec soin et ce rapport a été réimprimé aux frais de la ci devant Province du Canada et se trouve dans nos archives.

La conclusion à laquelle le Major Robinson est venu, dans ce rapport, c'est qu'il n'y a qu'un tracé praticable pour un chemin intercolonial destiné avant tout à être un chemin militaire, c'est celui connu sous le nom du tracé du nord ou de Robinson. Et je crois qu'il est bien connu dans cette chambre.

Cette exploration, cependant, resta sans effet. En 1864, le gouvernement du Canada se décida à faire faire une autre exploration de la contrée dont je viens de parler ; et M. Sandford Flemming fut choisi pour remplir cette mission importante.

M. Flemming avait surtout instruction, je crois, de trouver un tracé qui passerait par le centre du Nouveau-Brunswick et de là est sorti ce que nous sommes convenus d'appeler la ligne ou le tracé central.

M. Flemming fit aussi une exploration près des frontières, sur un parcours appelé la ligne du sud ou de la frontière. Il explora aussi les bords de la rivière et du lac Métapédiac.

Nous avons donc trois tracés qui s'offrent pour cette voie intercoloniale.

Maintenant, examinons les droits et les titres que peuvent avoir chacun de ces tracés à notre choix pour un tel chemin.

Le tracé du sud ou de la frontière est le premier qui s'offre à notre considération.

Il part de la Rivière-du-Loup où ils se joint à la station du chemin de fer du Grand-Tronc et se dirige vers le sud. Après avoir parcouru une distance éloignée de quinze milles seulement de la frontière américaine par l'angle nord-est de l'état du Maine, il continue à se diriger vers le sud, en longeant à quelque distance le lac Témiscouata et il traverse la frontière de la Province de Québec à cinquante huit mille de distance en ligne droite, de la Rivière-du-Loup ; et, une quinzaine de milles après, il atteint les bords de la Rivière St. Jean à un endroit appelé les Petites-Chutes. De là, il suit la frontière américaine sur un parcours d'environ trente cinq milles, s'en tenant à quelques milles de distance seulement. Aux Grandes Chutes, il traverse la Rivière St. Jean qu'il suit jusqu'à Woodstock à une distance variant entre 2 milles et 2 milles et demi. A cette ville il se joint au chemin de fer de Woodstock à St. Andrews. Ce tracé qui est le plus court pour gagner la mer à St Andrews, petite ville du Nouveau-Brunswick située à l'embouchure de la Rivière Ste. Croix et pour ainsi dire sous le feu des canons américains placés sur l'autre rive, peut-il remplir les conditions voulues par une ligne militaire et stratégique ? Il me semble que non et je pense bien que tous les membres sont de mon avis.

De plus, ce tracé présenterait de grandes difficultés à la construction d'un chemin de fer dans le voisinage du lac Témiscouata et au défilé où elle aurait à passer, le niveau des terres a une élévation de près de 900 pieds au dessus du niveau des eaux du fleuve St. Laurent Ce tracé n'ayant aucun titre quelconque à offrir à notre choix, comme route militaire, est par conséquent hors de question En effet, il suit sur plus de la moitié de son parcours la frontière américaine ; le lendemain d'une déclaration de guerre entre les Etats Unis et la Grande Bretagne, un chemin de fer passant par là tombera au pouvoir de l'ennemi ou bien sera coupé par lui en plusieurs endroits de manière à le rendre inutile pendant tout le temps de la guerre. Et comment pourrions-nous alors espérer de recevoir promptement les secours que l'Angleterre nous a promis pour nous permettre, non seulement de soutenir la lutte, mais même d'entrer en campagne ?

En deuxième lieu, nous avons la ligne du centre.

Il a été fait plusieurs explorations et tracés pour cette ligne par M. Flemming, mais comme il y en a un qui a été exploré avec plus de soin que les autres, la ligne No. 6, c'est pour ainsi dire le seul qui ait été complètement, je m'en tiendrai à celui-ci dans l'étude que je vais en faire au point de vue militaire et stratégique d'abord, puis au point de vue des facilités ou des difficultés d'exécution, de mise en opération et d'entretien qu'il présente.

Ce tracé part de la Rivière du Loup, suit la rive du St. Laurent à la distance de huit à douze milles, traverse la Rivière Abawiscach ; il prend alors une direction vers le sud-est, puis vers le nord-est, et reprend ensuite sa direction première et se dirige vers le sud-ouest. Il traverse la frontière du Nouveau-Brunswick au 87e mille.

De là, il suit une direction vers le sud-est par une ligne tortueuse, à travers le Nouveau-Brunswick, mais se tenant bien plus près de la frontière ouest ou américaine de cette Province que de la frontière-est ou de la mer ; il touche à Frédérickton, puis se dirige vers l'est jusqu'à Coal Mines et va ensuite se joindre à la ligne du chemin de fer de la ville de St. Jean au port de Shédiac, à un endroit appelé Apohaqui.

Ce tracé, sur un parcours de 120 milles à peu près, ne se trouve éloigné de la frontière américaine que d'une distance variant entre 18 et 20 milles, tandis que le terrain qui se trouve du coté opposé, c'est-à-dire du côté de l'est, soit dans le Nouveau-Brunswick, soit dans le Canada, à plus de 120 à 150 milles de largeur et, en comptant la péninsule de Gaspé, plus de 200 milles.

Alors il me semble que ce tracé ne mérite pas le titre de central qu'on lui donne, puisqu'il passe beaucoup plus près d'une frontière que de l'autre. C'est donc une ligne mitoyenne, se plaçant entre la ligne vraiment centrale qui est sans doute impossible à cause des difficultés de terrain, et la ligne de la frontière.

Maintenant, cette ligne appelée si improprement centrale peut-elle rencontrer toutes les conditions de sécurité et de mise en opération facile qui devront en faire une route militaire.

Examinons bien les choses, et rappelons-nous que ce tracé longe la frontière américaine sur un parcours de 120 à 150 milles, à une distance variant entre 18 et 30 milles seulement. Dans ces conditions, qu'arriverait-il le lendemain d'une déclaration de guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre ? Je suppose toujours que c'est pendant l'hiver, car pendant l'été, n'ayons aucune crainte La voie du St. Laurent nous offre plus de facilité pour recevoir du secours qu'aucune voie ferrée et alors le chemin de fer nous servirait plutôt de ligne auxiliaire.

Dans la partie habitée qui sépare ce tracé de la frontière américaine, de fortes colonnes ennemies viendront s'emparer du chemin, soit permanemment, soit pour le démolir. Dans les parties non habitées qui empêchera des bandes de forestiers américains de venir à travers et à couvert des forêts et en éludant la vigilance des gardiens du chemin, de s'approcher des endroits qu'il leur importe de détruire, surtout les ponts ?

Et au moyen des torpilles appropriées à ce genre d'opérations, qui les empêchera de faire sauter plusieurs ponts, et ce sera toujours les plus importants qu'ils attaqueront de préférence sans doute Une fois quelques grands ponts détruits toute la ligne deviendra inutile et les communications entre le port d'Halifax et le centre du Canada, se trouveront ainsi forcément interrompues peut être pour tout l'hiver, pour des mois au mois. Car quels sont les matériaux que l'on peut trouver dans ces endroits pour la construction de ponts aussi considérables que ceux qu'il y a sur le tracé central ? Je puis en citer un entr'autres qui n'a pas moins de 1000 pieds de longueur et de 140 pieds de hauteur, et où trouver même les ouvriers pour faire ces travaux ?

Nulle part, sur cette partie du tracé, puisque cette partie de la contrée est inhabitée et malheureusement inhabitable.

En présence de ces éventualités qui peuvent surgir pendant un état de guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, éventualités non seulement probables, mais certaines, je le dis, le gouvernement devrait-il choisir cette ligne centrale comme remplissant le but principal pour lequel cette route intercoloniale va être construite, même si d'autres raisons militent en sa faveur. Je dis non ! cette route peut tomber entre les mains de l'ennemi d'un jour à l'autre et n'est pas sûre par conséquent et les sacrifices qu'entraînerait sa construction, seraient faits en pure perte. Nous aurions sacrifié des millions de piastres et tout cela inutilement.

Maintenant, examinons si une voie ferrée, construite par ce tracé peut remplir la deuxième condition essentielle à un chemin de fer militaire, c'est à dire celle d'être, en tout temps, libre de tout obstacle et de toute entrave. Je n'ai pas besoin de faire la description du pays par où passe ce tracé. Les membres de cette chambre ont la liste dans les rapports du Major Robinson et de M Flemming.

Cette contrée est occupée par plusieurs chaînes de montagnes qui courent dans un sens transversal par rapport au chemin de fer et c'est là ce qui en fait la difficulté. Comme ces montagnes atteignent à plusieurs endroits une hauteur de 2,000 pieds, il s'ensuit qu'une route passant par ce tracé rencontre des obstacles pour ainsi dire invincibles.

Il y a, d'abord, des rampes et des pentes énormes et très fréquentes. De plus ce chemin passant par des endroits qui seront exposés à se remplir de neige ne peut présenter aucune sureté de communication pendant les ténèbres et ces amas de neige si fréquents pendant l'hiver dans les contrées montagneuses.

Et comment déblayer ces amas de neige si considérables que des régiments de travailleurs pourraient à peine enlever en plusieurs jours ?

On sait bien que sur les montagnes il tombe plus de neige et les tempêtes sont plus fréquentes que dans les pays planes et peu élevés. Ainsi donc, au moment où le transport des troupes et du matériel sera le plus nécessaire, une tempête de neige peut survenir et par là interrompre les communications entre le port d'Halifax et l'intérieur du pays pendant plusieurs semaines. Et si les trains ainsi arrêtés contenaient des troupes, à quelles misères, à quelles souffrances ne seraient-elles pas exposées dans un pays tout à fait inhabité ! ce tracé ne présente donc aucun caractère qui puisse le faire adopter comme route militaire. Il ne me reste plus qu'à envisager la ligne du nord ou de Robinson au point de vue sous lequel j'ai considéré les 2 autres, c'est à dire au point de vue militaire et stratégique.

Le tracé Robinson part da la Rivière-du-Loup comme les deux autres tracés ; il suit en commun le tracé de Flemming jusqu'aux Trois-Pistoles ; il traverse cette rivière au même endroit ou à peu près. De là le tracé Robinson suit le bassin au St. Laurent jusqu'au township de Neigette, se tenant à une distance des rives de ce fleuve variant entre 8 et 13 milles Au township de Neigette, il traverse la hauteur des terres, après quoi il tombe dans le bassin du lac Métapédiac puis dans la vallee de la rivière du même nom qu'il suit jusqu'à la rivière Ristigouche. Il longe cette rivière pendant une douzaine de milles, puis la traverse pour tomber dans le Nouveau-Brunswick, à une distance de 187 milles, à peu près à la Rivière-du-Loup.

Il continue à suivre cette rivière par sa rive droite pendant une douzaine de milles encore, il passe en arrière des hauteurs qui dominent le port de Dalhousie et de là il se dirige vers le sud-est ou à peu près et se tient à une distance des côtes de la mer variant entre 1 et 4 milles sur un parcours d'à peu près 100 milles. Il traverse alors la Rivière Napisiguit De là il gagne l'intérieur du Nouveau-Brunswick et prenant une direction vers le sud-ouest et se tenant à une distance des côtes variant entre 12 et 15 milles, il traverse la rivière de Miramichi à 45 milles à peu près de son embouchure. Puis après il prend une direction vers le sud et va atteindre la petite ville de Moncton, dans le voisinage du Bord de Petit Codiac, puis à la frontière sud-est du Nouveau-Brunswick et de là il gagne la Nouvelle-Ecosse et va joindre le terminus du chemin de fer d'Halifax à Truro même.

Voyez maintenant si cette ligne entre bien dans les conditions d'un chemin militaire et stratégique.

D'abord, par rapport à son éloignement de la frontière américaine. En suivant sur le carte le tracé Robinson on trouve que le point le plus rapproché sur ce tracé du territoire des Etats-Unis est la Rivière-du-Loup où il n'en est éloigné que de 30 milles. Mais aux Trois Pistoles, il en est déjà à 45 milles ; au townships de Neigette et au lac Matépediac à pas moins de 50 milles ; à la partie inférieure de la Rivière Matapédiac, il s'en rapproche un peu cependant, il n'y a pas moins encore de 72 milles de pays montagneux et inhabité qui le sépare de la frontière américaine, De là il s'éloigne de cette dernière et dans tout le Nouveau-Brunswick, son plus grand rapprochement de cette frontière est la Indiantown, mais il y a encore entre ces deux points un intervalle de pays en grande partie inhabité de 97 milles à peu près de largeur. Ainsi sous le rapport de son éloignement de la frontière le tracé Robinson remplit bien une des conditions d'une route militaire et stratégique, puisqu'on peut dire que, par ce tracé, elle est tout à fait loin des atteintes de l'ennemi, à qui il faudrait traverser une étendue très grande de pays montagneux, inhabité et couvert de forêts en grande partie

Mais une route construite par ce tracé remplirait-elle aussi une autre condition essentielle à une route militaire ; celle de pouvoir être libre de tout obstacle pendant toute l'année et surtout pendant l'hiver ? Je n'hésite pas à répondre oui ! et cela d'autant plus que j'ai parcouru une partie du pays que suit le tracé Robinson.

Ce tracé passant d'abord par la vallée du St Laurent depuis la Rivière-du-Loup jusqu'au township de Neigette, dans un pays généralement plane n'a à traverser que de 10 à 14 milles de pays accidenté entre ce dernier point et le lac Metapédiac, pour tomber ensuite dans la vallée de la Rivière Métapédiac et plus bas dans celle de la Rivière Ristigouche. De là l'on sait qu'elle suit en général un pays plat où les difficultés de construction, de mise en opération et d'entretien ne seront pas plus grandes que sur le parcours que fait le tracé dans le Canada.

Ainsi comme le chemin de fer intercolonial en suivant le tracé Robinson passerait en général dans un pays de plaine et dans le voisinage des côtes de la mer où des observations ont démontré qu'il tombait moins de neige et que ces tempêtes étaient bien moins fréquentes que dans le pays montagneux, on ne peut craindre que des accumulations dans quelques endroits ne viennent mettre un obstacle invincible aux communications entre Halifax et le centre du Canada, même pendant les abats de neige les plus violents ; et d'ailleurs supposant dans quelques circonstances extraordinaires, comme cela arrive quelquefois même dans la Province d'Ontario, que la neige vienne à s'accumuler sur quelques points, ne pourrait-on pas trouver sous la main le nombre d'hommes nécessaires pour déblayer la route et la rendre praticable en quelques heures, puisque le long du tracé Robinson il y a un grand nombre d'établissements, des villes et des villages même et comme les terres qui les bordent sont partout cultivables, avant longtemps ce ne sera qu'une suite d'établissements sur tout son parcours.

Donc, avec un chemin de fer par le tracé Robinson l'on peut espérer que les communications entre le port d'Halifax et les Provinces d'Ontario et Québec seront libres en tout temps même dans la saison la plus rigoureuse de l'hiver. Maintenant quant aux difficultés de mise en opération et d'entretien du tracé de Robinson et du centre, on n'a qu'à examiner attentivement les tableaux des rampes et des pentes de chaque tracé. Le tracé Robinson est extrêmement facile, celui du centre est d'une difficulté pour ainsi dire insurmontable.

Je vais avoir l'honneur de lire ces tableaux, à cette honorable chambre :

Extrait du Rapport de M Flemming, indiquant les rampes et les pentes de la Ligne Centrale, No 6 :

Plan.		
Milles.	3, 5, 0.80, 6.50, 8.30, 16.60, 8.10, 3.10	51.70
Au-dessous de 20 pieds par mille.	13.00, 30.60, 9.00, 6.20, 15.00, 21.40, 3.50, 1.50	100.30
De 20 à 30 p. par mille.	0.30, 15.10, 5.30, 3.50, 2.80, 9.10, 1.10, 2.30	39.50
De 30 à 40 p. par mille	2.50, 9.60, 1.80, 7.00, 9.60, 3.80, 2.40	36.70
De 40 à 50 p. par mille.	1.90, 8.70, 2.00, 2.20, 3.80, 1.70, 2.00, 1.70	25.00
De 50 à 60 p. par mille.	3.80, 7.30, 1.90, 5.50, 3.70, 1.00, 5.50, 11.60	39.40
De 60 à 70 p. par mille.	3.20, 1.10, 13.50, 6.80, 8.00, 5.10, 8.70	46.40
70 pieds par mille.	3.20, 11.30, 5.60, 1.00	21.10

Extrait du Major Robinson, indiquant les rampes et les pentes de son tracé, depuis Québec jusqu'à Halifax, d'après le Capitaine Henderson, des Ingénieurs Royaux :

Niveau et moins de 20 pieds par mille.	De 20 à 40 pieds par mille.	De 40 à 50 pieds par mille.	De 50 à 60 pieds par mille.	De 60 à 70 pieds par mille.	70 pieds par mille.
439 milles.	150 milles.	23 milles.	19 milles.	4 milles.	Point.

On n'a qu'à comparer ces deux tableaux pour en conclure qu'un chemin de fer construit par le tracé Robinson une a facilité de mise en opération et d'entretien de beaucoup supérieurs au tracé central ; prenons surtout le parcours des premiers 635 milles, il n'y a pas une pente de 70 ; il n'y en a que 4 milles de longueur de 60 à 70, et que 19 milles de 50 à 60,—tandis que par le tracé de M Flemming on trouve sur un parcours de 360 milles, 2100 milles de pentes de 70 pieds par mille, 46 40 de 60 à 70 pieds et 39,40 milles de 50 à 60. Je n'ai pas besoin de pousser la comparaison plus loin. Mais quoique le chemin de fer intercolonial doive être avant tout considéré comme une voie de communication nécessaire pour nous relier à la même patrie, au point de vue de notre sureté et de notre existence nationale, cependant il ne faudrait pas lorsqu'il s'agit de faire le choix du placement pour cette route, négliger les autres intérêts du pays, c'est-à-dire les intérêts commerciaux, les intérêts de la colonisation, les intérêts agricoles et les intérêts non moins importants de la grande industrie de la pêche.

Et il faudrait voir à quel degré ces intérêts divergents différents peuvent être servis par les trois tracés proposés pour la construction du chemin de fer intercolonial.

En premier lieu, la ligne des frontières étant la plus courte pour aller à la mer, au port de St Andrews, dans le N.-B, pourrait, *en temps de paix*, servir le commerce du parcours entier, pendant l'hiver, peut-être un peu mieux que les autres, si les autorités américaines mettaient des entraves au passage des marchandises que nous importons des pays étrangers et des produits que nous y exportons par leurs chemins qui aboutissent soit au port de New-York, soit au port de Boston, soit au port de Portland Mais comme nous devons bien nous attendre que la fermeture de ces ports pour nous et les restrictions imposées sur notre commerce de transit à travers les Etats Unis devront être suivis d'autres hostilités, une route faite par ce tracé, nous deviendrait donc complètement inutile sous ces circonstances, comme je l'ai indiqué plus haut. Aucun négociant soit de la Province d'Ontario, soit de la Province de Québec ne songera jamais à s'en servir pour le transport de ses produits, tant que les routes américaines nous seront ouvertes. Et si un état de guerre les forçait à l'adopter, au chemin par le tracé des frontières serait alors inutile puisque de simples bandes américaines pourraient s'en emparer et le détruire.

Sous le rapport de la colonisation ce tracé présenterait quelques avantages puisque le long du lac Témiscouata et de la Rivière St Jean il traverse un pays en partie établi ou susceptible d'être s'établi. Mais ce tracé n'offre aucun avantage quelconque pour l'exploitation et le développement des pêcheries.

Le tracé central vient en second lieu. Sous le rapport du bien général, cette ligne présente moins d'avantage que la ligne de la frontière, puisqu'elle est plus longue que cette dernière. Et au point de vue du commerce local, ses effets seront de nulle importance, parce que la contrée sur ce parcours est inhabitée et en grande partie inhabitable.

Au point de vue de la colonisation, on ne peut en dire grand'chose non plus, puisque le caractère montagneux et aride que présente le sol sur la plus grande partie de ce tracé, rend l'espoir d'établir cette lisière en partie irréalisable.

Maintenant venons en dernier lieu au tracé Robinson, et je dois dire d'abord qu'il est le plus court pour se rendre à la Rivière-du-Loup.

Il est plus court que la ligne centrale No. 6 de 13 milles, et que la ligne No 5 de 34 milles ; il est plus court même que la ligne de la frontière, de 24 milles. Et comme c'est véritablement par le port d'Halifax que nous devons nous relier au fort de la Rivière-du-Loup ainsi que le veut le projet de loi qui est maintenant sous considération devant cette chambre, il s'ensuit que le tracé Robinson remplit d'avantage les intentions que comporte ce projet de loi.

La distance de la Rivière-du-Loup à St. Jean, est un peu plus courte par le tracé centrale que par le tracé Robinson. Ainsi pour le bien général, le chemin de fer passant par le tracé Robinson a l'avantage, si ce produits vont à Halifax ; s'ils sont dirigés sur St. Jean, cette dernière ville à l'avantage. Mais comme le chemin de fer ne devrait servir, ou à peu près, que si les Etats-Unis nous fermaient les leurs ou pendant un état de guerre, et qu'alors les produits pour plus de sûreté seraient expédiés à Halifax, port où se trouvent concentrées les forces navales de l'Amérique Anglaise, il s'ensuit que le tracé Robinson sera alors le plus avantageux

Au point de vue du commerce local ses avantages sont plus qu'égaux ceux de la ligne frontière et sont bien supérieurs à ceux des lignes centrales, puisque déjà les bords de ce tracé sont en grande partie établis et que, comme les terres qui le bordent à la distance de 15, 20 et 30 milles et plus de chaque coté sont toutes susceptibles de culture, et que le sol est partout fertile, il s'ensuit qu'avant des années, toute cette route sera couverte d'établissements agricoles de chaque côté et que chaque station sur cette ligne deviendra un centre de commerce et cette route servira à l'écoulement des produits de l'agriculture qui arriveront de tous côtés de cette immense lisière de territoire.

Est-ce que ce n'est pas là une source considérable de bénéfices pour ce chemin, sans compter les nombreux passagers à qui cette voie permettrait d'aller transiger leurs affaires dans nos grands cantons de commerce. Sur les terrains fertiles qui bordent cette route il se formera des établissements, comme le long de cette partie du chemin de fer du Grand-Tronc qui s'étend depuis Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup, et tout le monde sait que le commerce qui se fait et le nombre de passagers qui se transportent par cette voie, sont très considérables et suffisent pour payer les dépenses de cette partie du chemin.

Comme chemin de colonisation le tracé Robinson offre des avantages incalculables pour le Canada.

Songeons-y bien, la Gaspésie est toute une contrée, plus grande que plusieurs royaumes d'Europe et qui pourrait contenir et nourrir un demi million d'âmes, au moins, si elle était établie dans toutes ses parties. Mais elle est pour ainsi dire déserte, les routes de communications manquant tout à fait pour communiquer avec l'intérieur du pays. Les routes postales manquent même. Et je prendrai la liberté d'attirer l'attention de cette Chambre et des honorables ministres qui m'écoutent, sur ce fait extraordinaire que le long du fleuve St Laurent, depuis la paroisse de Ste. Anne des Monts jusqu'à la Rivière au Renard, dans le Comté de Gaspé, sur une étendue de pays de plus de 1200 milles, il n'y a pas de chemin de Roi, comme on dit dans ce pays, pas même de sentier, et dans ces endroits il faut voyager à pied le long des grèves et, comme on le pense bien, sur un terrain très difficile et même très dangereux en quelques endroits, à cause des vagues qui, à marée haute, viennent se briser jusqu'au pied des rochers et des Caps.

La malle, qui va à Gaspé par cette voie, est portée par un courrier qui fait tout ce trajet à pied, une fois par semaine. On conçoit que pendant les tempêtes de l'hiver ce service doit se faire d'une manière lente et irrégulière.

J'espère que le gouvernement verra la nécessité d'ouvrir ce chemin qui doit donner une si grande impulsion à la colonisation, à l'agriculture et aux pêcheries dans ces endroits et qui est, pour ainsi dire, indispensable aux besoins de la navigation.

Les avantages que présente le tracé Robinson dans le Nouveau-Brunswick, sont aussi grands qu'en Canada et plusieurs des honorables membres qui ont déjà traité cette question, entr'autres l'honorable membre pour le comté de Gloucester et l'honorable membre pour le comté de Ristigouche, ont les preuves en mains qui démontrent clairement que ce tracé est véritablement le seul qui puisse favoriser dans de larges proportions la grande cause de la colonisation dans le Nouveau-Brunswich. Mais j'en arrive aux avantages que peut offrir le chemin de fer intercolonial pour l'exploitation et le développement de nos pêcheries du golfe.

Si j'examine les tracés par la frontière, je vois qu'un chemin de fer qui les suivrait, passerait à la plus grande distance possible de nos côtes maritimes, c'est-à-dire pas moins de cent à deux cents milles et plus de distance.

Les tracés du centre s'en rapprochent (un peu) d'une trentaine de milles environs, cela équivaut à presque rien du tout, et un chemin de fer, passant par ces endroits, ne pourra jamais être mis en communication avec nos cantons d'exploitation de pêches et par conséquent il ne pourra être d'aucun secours ni d'aucun avantage pour cette grande industrie nationale.

Voici ce que peut faire le tracé Robinson dans ce sens.

Ce tracé passant à la distance de 8 milles, à peu près, de la Pointe-aux Pères, dans le comté de Rimouski, peut être mis facilement en communication au moyen d'un embranchement peu coûteux avec ce point si important pour la navigation du St. Laurent et où s'arrêtent tous les steamers qui viennent à Québec par escale, soit pour y prendre des pilotes, soit pour y déposer les nouvelles qu'ils apportent d'Europe.

C'est aussi un point où les produits des pêcheries du comté de Ristigouche peuvent être concentrés facilement pour être écoulés de là sur tous ces marchés du Canada et de l'ouest. Ce [illegible] bouchure sur la Rivière Ristigouche qu'il traverse un peu plus haut, il passe aussi près de Dalhousie magnifique port à l'entrée de la Rivière Ristigouche qui forme ce havre si spacieux et si bien abrité et dont la moitié se trouve dans les eaux de la Province de Québec.

Ce tracé est aussi en communication avec la Rivière Napissing et avec la Rivière si poissonneuse de Miramichi et plusieurs autres rivières de moindre importance. Or, on sait qu'il existe dans ces rivières des pêches tres abondantes de Saumon et que le transport de leurs produits à l'état frais dans toutes les villes de la Puissance du Canada et des Etats qui avoisinent notre territoire, devient non seulement possible mais facile avec le chemin intercolonial passant par le tracé Robinson.

Maintenant c'est tout le contraire qui a lieu et ces produits qu'on ne peut conserver qu'en les mettant en saumure ou en les préservant à l'aide de la chaleur dans les boites hermétiquement fermées perdent ainsi une partie de leur valeur, et de cette manière ces pêcheries fluviales faute de communication avec les grands centres, n'ont pu atteindre le degré de développement qu'elles auraient, si ces communications existaient.

Mais si les pêcheries fluviales peuvent profiter du tracé Robinson, qu'en sera-t-il donc de nos immenses pêcheries maritimes ! Avec un débouché qui nous permettra d'en repandre les produits dans toutes les parties de ce continent Nous sommes maintenant les tributaires des Etats-Unis pour notre approvisionnement de poisson de mer frais et nous leur payons pour cela un fort tribut.

Pourquoi ne pas faire pencher la balance de notre côté ? ne serait ce pas une idée patriotique et nationale ? Ne devons-nous pas désirer de rendre les peuples des Etats Unis nos tributaires au lieu d'être les leurs ! Je soumets ces considérations à l'attention de nos ministres. Le port de Dalhousie est à quelques milles seulement de la Baie-des-Chaleurs Or, à l'entrée de cette baie, sur les côtes voisines jusqu'au cap Gaspé, sur la côte du Nouveau-Brunswick et sur le banc de Miscou se trouve les pêcheries maritimes les meilleurs du monde, surtout pour la pêche de la morue, je ne crains pas de le dire. Le banc de Miscou peut être comparé pour l'affluence du poisson qu'on y rencontre au banc de Terreneuve ; quoiqu'il ait moins d'étendue que ce dernier, la quantité de morue qu'on y prend tous les ans est immense Quant aux pêches de hareng de la Baie-des-Chaleurs elles sont tellement abondantes qu'on ne peut en consommer ni en écouler tous les produits.

Le Maquereau, le Haddock, le Flétan, le Homard, les Huîtres s'y trouvent aussi en grande quantité, et du moment que le chemin de fer sera en rapports journaliers avec le port de Dalhousie et d'autres ports sur les côtes du Nouveau-Brunswick qu'il serait trop long de nommer, le transit prendra des proportions immenses. Mais je m'abuse peut-être ; je traduis mes plus ardents désirs en réalité, et je vois déjà avec les yeux de l'espérance cette route intercoloniale porter l'activité, le progrès, l'aisance, la richesse, la vie en un mot dans ces endroits qui, faute de communication facile et constante pendant l'été et par instants pendant l'hiver, n'ont pas atteint la centième partie des développements auxquels ils peuvent à bon droit prétendre.

Et pour faire voir ces immenses avantages qu'offrirait à nos pêcheries la construction du chemin de fer qui passerait par le tracé Robinson et qui toucherait à la Baie-des-Chaleurs, je vais donner un état des produits de nos pêcheries sur les côtes que j'ai citées plus haut.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Les pêcheurs de ce comté ont pris, en 1866, les quantités suivantes de poisson :

	Livres.
Morue............................	2,332,250
Haddock..........................	88,500
Barbue...........................	15,000
Maquereau........................	5,600
Hareng...........................	2,177,500
Hareng fumé......................	28,000
Flétan...........................	2,250
Saumon...........................	106,318
Truite...........................	4,000
Langues et noues.................	8,200
Anguille.........................	1,600
Total........................	4,763,218
Hareng employé comme engrais....	400,000
Capelan do do do	1,455,400
Pois do do do	720,000
Eperlan do do do	280,000
Total............	2,315,400

COMTÉ DE GASPÉ.

Morue............................	23,902,250
Haddock..........................	416,000
Barbue...........................	78,250
Maquereau........................	579,000
Hareng...........................	1,563,000
Flétan...........................	72,000
Thon.............................	2,000
Saumon...........................	69,708
Truite...........................	9,779
Anguille.........................	12,000
Langues et noues de Morue........	58,273
Total..........................	26,737,460

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Morue............................	1,096,500
Haddock..........................	18,000
Hareng...........................	825,400
Sardines.........................	510,400
Flétan...........................	45,000
Saumon...........................	3,503
Anguille et Truite...............	9 400
Total..........................	2,508,203
Capelan employé comme engrais....	326,000
Total pour les trois comtés..	36,706,281
A cette quantité il faudrait ajouter la quantité de poisson pris sur la côte du Nouveau-Brunswick, qui se trouve dans la Baie-des-Chaleurs, et sur le bord de Miscou.........	10,000,000
	46,706,281

Ou 23 353 tonnes.

On voit par ces tableaux qui sont puisés à source authentique, je puis l'affirmer, qu'une grande quantité d'excellents poissons s'emploient comme engrais faute de débouchés et de voies de communication faciles et constantes.

Ne sont ce pas là de grands éléments de richesse ? Et ces produits qui seraient transportés sur cette voie ferrée ne contribueraient-ils pas pour une large part à sa recette ?

Il faudrait encore ajouter à cela le transport des produits de toute la Gaspésie pendant la saison de l'hiver et des approvisionnements dont les milliers de personnes qui se livrent à la pêche plutôt qu'à l'agriculture ont besoin pour leur subsistance. Et partout sur le parcours de ce chemin dans le Nouveau-Brunswick il en sera de même.

Ajoutons encore comme devant aider à ses bénéfices le transport des voyageurs de cette partie du pays, qui maintenant se trouve pendant l'hiver tout à fait isolée des grands centres.

Les secours de tout genre que le tracé Robinson rendra au Nouveau-Brunswick sont aussi très-grands, et plusieurs députés de cette province les ont déjà fait valoir.

Le développement de nos pêcheries, je le répète, sera immense et incalculable par cette voie. Les côtes du golfe étant ainsi en rapport avec toutes les parties du pays, cette immense industrie de la pêche en recevra une impulsion nouvelle et au lieu de 40,000 pêcheurs que nous avons maintenant, nous en compterons 80,000 et plus, dans la Puissance du Canada.

Et ces hommes [illegible] aux travaux de la pêche, à en braver tous les dangers, ne seront-ils pas autant de défenseurs de notre beau pays dans un moment de danger ?

Ne sont-ce pas eux qui pourront contribuer pour une large part à l'armement de cette flotte que nous fournira l'Angleterre, qui défendra nos intérêts dans le Golfe et qui peut-être ira porter la guerre sur les côtes ennemies et ainsi faire une diversion d'un grand effet et d'une grande importance dans les résultats de la lutte.

Enfin, la question des avantages que présente la construction du chemin de fer intercolonial, dont la construction va nous couter tant de millions, se résume ainsi en ce qui regarde l'exploitation et le développement de nos pêcheries :

Avec les lignes de la frontière et celles du centre, ces avantages sont tout-à-fait nuls.

Avec la ligne Robinson, ils sont immenses.

Au point de vue économique, l'adoption du tracé Robinson se commande de lui-même. Les estimations de ce tracé ne vont qu'à $45,000 par mille, tandis que ceux des autres lignes vont presque à $46,090.

Je termine, j'ai peut-être trop longtemps abusé de l'indulgente bonté de cette Chambre.

J'ai confiance dans l'administration actuelle, M. l'Orateur, et j'espère qu'elle se rendra aux vœux de cette chambre, exprimés par tant d'orateurs des banquettes ministérielles comme des banquettes de l'opposition, et du pays, et qu'elle décidera en faveur de la route la plus avantageuse au point de vue militaire, stratégique, commercial, agricole et des avantages qu'elle offre aux développements de la colonisation et des pêcheries. Et cette route ne peut être que celle qui passe par le tracé Robinson.

NOUVELLES DU CANADA.

—La nuit dernière, le caporal James Campbell du 100e régiment a été assassiné par un soldat du nom de Georges Wilson, appartenant au même régiment. Le meurtre a été commis dans les casernes même qu'occupe ce régiment. Vers une heure et demie du matin une querelle s'engagea entre le meurtrier et la victime, un soldat réussit à les séparer et à les faire mettre au lit Une dizaine de minutes après, Georges Wilson se leva, prit un fusil et le déchargea sur James Campbell, qui expira peu de temps après. Ils étaient tous deux à peu près ivres Le meurtrier est en prison, et subira son procès au prochain terme de la cour criminelle.

—L'assemblée générale annuelle de la société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier pour l'élection des officiers et directeurs pour l'année 1868, a eu lieu au village de la Pointe-Claire, le 23 courant.

Benjamin Lefebvre fut appelé à présider l'assemblée, et le secrétaire fit lecture du rapport des directeurs pour l'année courante, dont la partie financière était très satisfaisante. La recette s'est montée à $989.85, dont $968.09 ont été dépensées pour les fins de la société, laissant une balance de $21.76.

Le rapport fut unanimement adopté, sur motion d'Olivier Desforges, secondé par Guillaume LeCavalier ; ensuite il fut procédé à l'élection des officiers comme suit :

Président, Alex. Sommerville, Lachine ; vice-président, Antoine Serré dit St. Jean, St. Laurent ; secrétaire, N. M. LeCavalier, réélu, St. Laurent ; directeurs, James Hodge, St. Laurent ; Jean B. Onésime Martin, Lachine ; Urgèle Valois, James Smith, Pointe-Claire ; Jean Bte. De Celles, Ste. Anne ; Joseph Meloche et Isidore Laniel, Ste. Geneviève.

Pour remplir les siéges vacants dans la chambre d'agriculture ont été élus : les Honorables J. Beaubien, U. Archambeault, Dr. J. C. Taché et John Youle, Ecr.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le magnifique fonds de marchandises maintenant en montre dans la salle d'encan de M. Devany, grande rue St. Jacques, No. 155. Cette collection se compose de diamants d'une grande valeur, montres en or pour les dames, montres en or pour les messieurs, chaînes d'or, magnifiques horloges d'Ormula, bon nombre d'élégants nécessaires en bois de rose, pupitres à écrire, bijoux et boîtes à bijoux, albums, etc. ; aussi, quantité de vaisselles choisies, etc, etc. La vente par encan commencera à 7 hs. du soir. Les dames et les messieurs qui ne peuvent assister à la vente par encan, auront la facilité de faire des achats privément dans le cours de la journée, à prix réduit.

La Minerve.

MARDI MATIN 31 DECEMBRE 1867

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE DE LA MINERVE.

Québec, 28 décembre 1867.

Le lecteur, partout renommé pour sa malveillance, devra faire, pour une fois, violence à ses habitudes, s'il ne veut s'attendre à des mécomptes affreux.

En revoyant, après deux ans d'absence, le bon vieux Québec d'autrefois, nous devrions fondre en larmes de joie, et couvrir nos feuillets de points de joyeuses exclamations. Et cependant, nous ne pouvons rien faire de cela. Québec nous est apparu hier soir, sous le plus triste aspect du monde.

Qu'on imagine la position d'un homme qui a passé la nuit sans dormir et la journée sans manger, et qui ne trouve son gite qu'à travers la neige, le vent et la tempête, à six heures du soir, pour y méditer à son aise sur les mécomptes de la vie des journalistes et des députés.

Le train devait partir de Montréal à dix heures, et il n'a laissé la gare qu'après minuit; le convoi du Haut Canada n'arrivait pas. Il parait que c'est écrit, et que nous aurons toujours à souffrir du Haut Canada. C'est notre chaine, notre boulet, notre ruine.

Anciennement, avant la Confédération, il empochait notre argent pour ses chemins de fer dont il a trouvé moyen de couturer sa surface et maintenant voilà qu'il nous fait périr de froid et de faim. Ses trains sont toujours en retard, et nous sommes, en conséquence, exposés à une foule d'inconvénients de la plus haute gravité.

Les délais se suivent et se ressemblent sur une voie ferrée. Un retard en attire toujours une foule d'autres.

Nous passons, à sept heures du matin, à Arthabaska, où prend passage la députation de Trois-Rivières et des environs, et à dix ou onze heures, nous sommes à la station de Bécancour.

Ici devaient commencer nos malheurs. On se précipite dans ce qui ressemble à un hotel; on nous dit que nous aurons un peu de pain, moins de beurre et cinq œufs. Et nous sommes cinquante! on s'imagine la scène.

Nous repartons dix minutes après, mais nous n'avançons plus! notre locomotive est brisée.

De plus une neige épaisse, humide, pesante, tombait depuis le matin, et la voie était complètement obstruée. Que faire? songer, dormir, causer, fumer, lire.

Mais rien à manger. On nous offre seulement quelques pommes et des pains d'épices. Nous payons au poids du cuivre cette marchandise qui, en tout autre temps, nous aurait paru atroce, et nous y ajoutons des bénédictions au vendeur. C'est ainsi que nous passons la journée, avec une pomme et un chien en *ginger bread*.

Un autre lévrier pur sang—vivant—qui se trouvait au nombre des passagers, a failli être dévoré, tant la peine était grande. Le gardien a dû produire un *pedigree* au grand complet, et prouver que ce sujet disparu, l'espèce en serait perdue pour la province.

A l'avant du train se trouvait un char rempli de bêtes à-cornes. Ce fut une longue discussion de savoir si nous allions les manger, ou les atteler sur le train qui n'avançait plus du tout. Mais quelqu'un fit observer que c'était vendredi. Le second projet fut écarté parce que M. Ferrier, président du Grand-Tronc, se trouvait au nombre des passagers, et on craignit de le froisser en mettant ses locomotives en arrière des coursiers qui transportaient autrefois les monarques indolents. C'est ce qui leur sauva la vie.

M. Ferrier se donna un trouble énorme, pour diminuer, autant que possible, les ennuis du voyage. Grâce à lui, des locomotives furent mandées de Québec, le train fut allégé de tout le superflu et le travail de *desennaigement* fut poussé avec toute la vigueur possible.

Enfin, à cinq heures, nous étions à la Pointe Lévis. Les craintifs furent promptement rassurés sur les dangers de la traversée à la vue du bateau chauffant à toute vapeur qui nous attendait au quai.

Une heure plus tard, un cocher rapide nous transportait à travers des amas de neige tourbillonnant de tous côtés, au *Russell's*, où nous trouvâmes, cela va sans dire, le comfort si désirable en pareille circonstance.

Cette arrivée à la capitale ne pouvait nous affecter très agréablement. Toute ville, fût-elle ancienne et nouvelle capitale, dont on franchit les murs par une température sibérienne et avec un estomac dans lequel le vide s'est fait comme avec une machine pneumatique, ne peut être vue d'un bon œil—ventre affamé n'a guère d'yeux.

Après nous être amplement restaurés, nous décidons de faire une visite à la Chambre, pour y revoir les vieux témoins de tant de célèbres séances.

Nous avons trouvé le tout dans un état charmant. Partout c'est propre, gai, neuf, délicat, coquet. On a traité les membres en enfants gâtés.

Toutes les appartements, bureaux, salles de délibérations, ont été remis à neuf, avec un goût parfait. L'apparence est tout-à-fait imposante.

Comme il y a maintenant du vide, on a eu soin, pour faire croire que la salle était toujours remplie et que les orateurs pouvaient donner libre carrière à leur éloquence, de placer les siéges de manière à remplir tout l'espace.

Une chose nous a frappés: c'est qu'il n'y a pas de chefs de l'opposition. Les quatre premiers siéges de la gauche sont encore vierges d'occupants. Est-ce timidité? Est-ce modestie? Est-ce crainte? Nous verrons.

L'opposition est très-faible, nous n'avons pas besoin de le dire, et peu disposée, nous croyons, à faire des embarras au ministère.

Et pourquoi lui en ferait-elle, des embarras? Pour le plaisir de perdre le temps? Mon Dieu, l'occasion ne manquera pas de perdre du temps.

On s'attend à une courte session. Il n'y a pas de mesure ministérielle importante. On va s'occuper de l'organisation des bureaux, un peu de la colonisation et de l'instruction. Tel est le programme annoncé dans le Discours du Trône, accompagné de phrases bien senties sur l'importance du gouvernement et sur le rôle qu'il doit jouer dans le pays.

Ce rôle est en effet très-important, et on aurait bien tort de l'amoindrir. Les attributions des gouvernements locaux sont sérieuses, et doivent être prises au sérieux. Il s'agit de travailler, de réparer pour notre agriculture, le temps perdu, et d'organiser notre instruction publique sur un pied conforme à notre richesse et à nos progrès. Il y a beaucoup de réformes à faire.

Que les députés ne l'oublient pas. On leur a confié un mandat précieux, et ils devront chercher à s'en rendre dignes.

Le Parlement a été ouvert avec beaucoup de pompe et de solennité. On nous a raconté comment les procédés s'étaient conduits, et tout le monde parait en avoir éprouvé une agréable impression. Il y avait grand déploiement de force militaire, et les autorités civiles et religieuses se sont rendues à cette démonstration solennelle, pour encore en relever l'éclat et la signification.

On se serait cru revenu aux anciens jours de la domination française.

L'élection de M. Blanchet, comme orateur de la Chambre d'Assemblée, est applaudie de tout le monde.

Le discours du Trône a été lu d'une voix forte et parfaitement intelligible, en soulignant les passages qui ont rapport à l'histoire si glorieuse de notre pays, à la colonisation, à l'agriculture et à l'instruction publique.

Le discours du Trône est mieux écrit que d'habitude, probablement parce qu'il a été écrit en français, au lieu d'être traduit.

Nous espérons qu'il en sera toujours de même, et que la langue française, c'est non seulement notre droit, mais notre devoir.

Avant la lecture du programme ministériel par Son Excellence, M. l'orateur Blanchet adressa au représentant de Sa Majesté les paroles suivantes, suivant la formule habituelle:

Qu'il plaise à votre Excellence,

L'Assemblée Législative m'a élu comme son Orateur, bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont ainsi assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive, en aucun temps, de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputée, et non à l'Assemblée, dont je suis le serviteur, et qui, par mon ministère, réclame pour être en état de mieux remplir ses devoirs envers sa Souveraineté et son Pays, tous ses droits et priviléges incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans ses débats, le libre accès à la personne de votre Excellence en tout temps convenable, et de la part de votre Excellence, l'interprétation la plus favorable de ses délibérations.

Voici le texte du discours du Trône:

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est avec bonheur que je vous souhaite la bienvenue dans cette ancienne cité de Québec, à l'occasion de l'ouverture de cette première session de notre Législature Provinciale.

La session du Parlement fédéral, qui vient de s'ajourner est l'heureuse inauguration de la nouvelle constitution du Canada, et je ne crois pas me tromper en exprimant l'espoir que les sentiments de fidélité à Notre Gracieuse Souveraine, d'attachement aux institutions de l'Empire Britannique et de dévouement aux intérêts de la nouvelle confédération, qui se sont manifestés dans le Parlement, distingueront également cette première session de notre Législature.

La constitution vous a confié de grands intérêts et imposé de graves devoirs relativement à l'administration de la justice, à l'instruction publique, à l'organisation civile et municipale, à la bienfaisance publique, au patronage des sciences, des lettres et des arts, à l'exploitation du domaine public, comprenant celle de nos vastes forêts et de nos mines si importantes au développement de nos ressources sociales, à l'immigration, à la colonisation, à la police, et en général aux lois civiles et au droit de propriété.

Elle a en même temps pourvu à ce que tous ces intérêts fussent placés sous la sauvegarde des principes de la constitution britannique, et immédiatement après avoir accepté la tâche de présider au Gouvernement de cette Province, j'ai du m'entourer de conseillers responsables au peuple, et partager entre eux la direction de divers départements de l'a[illegible]

L'organisation de ces d[illegible] rée assez promptement po[illegible] rêts confiés à leurs soins [illegible] interrègne trop prolongé [illegible] avec économie, tant sous [illegible] des fonctionnaires que s[illegible] qui leur ont été provi[illegible]

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Quoique certains re[illegible] trésor de cette Province [illegible] montant annuel dont v[illegible] recourir à de nouveaux [illegible] ment établi qu'après l'a[illegible] quarante-deuxième arti[illegible] ce qui concerne les finances des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada.

Dans ces circonstances, il ne serait point prudent de soumettre à la Législature aucune mesure importante et entrainant des dépenses considérables; mais comme d'un autre coté, le peuple de cette Province ne saurait se résigner à voir languir même temporairement, les intérêts de l'instruction publique, de la colonisation et de la bienfaisance publique, le budget pour ces divers services, ainsi que pour le service civil, vous sera soumis en même temps qu'un état des dépenses encourues jusqu'ici pour l'installation, l'organisation et le fonctionnement du Gouvernement.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Des mesures vous seront soumises pour l'organisation des départements de l'administration, pour l'interprétation des Statuts, et pour le contrôle des dépenses du gouvernement.

Votre attention sera aussi appelée sur les moyens les plus propres à développer la colonisation et à stimuler le zèle des municipalités et des associations particulières, en faveur de cette œuvre nationale si importante au point de vue des intérêts de cette province dans la confédération et du Canada lui-même sur ce continent. Vous jugerez sans doute aussi qu'un des moyens d'augmenter notre population, c'est d'attirer et de retenir parmi nous l'émigration des Iles Britanniques et du continent de l'Europe, en même que nous rendrons plus facile l'établissement des enfants du sol sur les terres publiques. Le perfectionnement de notre agriculture, une exploitation régulière et prudente de nos forêts et de nos mines, sont encore des sujets dignes de préoccuper le gouvernement et la législature.

Les progrès de l'instruction publique, la culture des sciences, des lettres et des arts, sont à notre époque non-seulement des moyens de développement et de prospérité pour un peuple, mais, après l'élément religieux, constituent le signe le plus évident auquel se reconnaissent les nations vraiment civilisées.

Déjà l'ancienne province du Bas-Canada a fait dans cette direction des efforts récompensés par des succès remarquables, et, justement jaloux de ne nous laisser rien à envier aux autres pays, le gouvernement précédent a fait étudier en Europe les divers systèmes d'éducation qui y sont suivis, ainsi que les institutions littéraires et scientifiques de l'ancien monde, dans le but d'ajouter aux nôtres ce qui peut encore leur manquer. Ce grave sujet devra attirer prochainement toute l'attention de mon gouvernement.

Occupant une position géographique importante dans la confédération, renfermant les deux villes les plus anciennes et les plus populeuses de l'Amérique Britannique, peuplée par des descendants des plus célèbres nations de l'Europe, ayant dans les nobles sacrifices, consommés autrefois sur cette terre pour l'établissement de la foi chrétienne et de la civilisation, et même dans les luttes de nos ancêtres français et anglais, le passé le plus glorieux, cette Province ne peut que jouir d'un avenir de bonheur, si ses habitants continuent de développer en paix et en harmonie les germes de prospérité qui leur sont échus. Je ne doute pas que votre sagesse et l'amour que vous portez à notre commune patrie ne vous en suggèrent les moyens.

Né au milieu de vous, ayant pris part aux délibérations et aux travaux des Législatures et des Gouvernements précédents, j'ai à peine besoin de vous dire combien la haute mission qui vous a été confiée possède mon respect et mes sympathies. J'implore la Divine Providence pour qu'elle daigne bénir vos travaux, et vous combler, vous et vos familles de tous ses bienfaits pendant la nouvelle année qui va commencer et durant laquelle nous sommes appelés à poser les bases de la grandeur et de la prospérité de notre Province de Québec, si chère à nous tous.

Nous apprenons avec plaisir le retour, hier, de Rome, du Révd. M. Truteau, V. G.

On sait que l'épiscopat hongrois s'est réuni en conférence dans le but d'étudier un mode pratique pour établir l'autonomie de l'Eglise. Dernièrement les Evêques ont pris aussi en considération l'élément laïque, et, comme l'annonce le *Hirnok*, élaboré un modèle de statuts suivant lesquels les catholiques peuvent aussi participer aux associations pour l'éducation populaire proposées par le ministre des cultes.

On rapporte qu'au sortir de la séance où M Rouher prononça son discours sur la question romaine, un député de la majorité, tout heureux du résultat du scrutin, s'étant approché de M. le cardinal archevêque de Rouen, qui s'apprêtait à partir, et lui ayant dit: "Eh bien! monseigneur, êtes-vous content?" M. de Bonnechose aurait répondu:—"Si je suis content! Qui ne le serait pas? Vous nous avez donné plus que nous ne demandions."

1867.

Mil huit cent soixante et sept n'a plus de voix, n'a plus de regard, n'a plus de pouls; elle se meurt, elle est morte. Nous remuons un cadavre Demain tout sera dit.

Nous craignons de faire son oraison funèbre; parce que sa carrière n'a été que ce qu'ont été la malice ou la bonne volonté des hommes. Nous avons tous collaboré à cette œuvre considérable; il faut en porter la responsabilité.

De nos jours, nous en sommes rendus à nous féliciter, non pas du bien qui a pu se faire dans l'année, mais du mal dont la proportion a été amoindrie ou que l'on a évité. A côté de la défaillance presque générale, le devoir, pas même strict, brille comme brillait autrefois le mérite des dévouements spontanés et des actions héroïques. Quoique la minorité ait conservé intact ce trésor des saines traditions et que l'église se montre toujours inaccessible aux portes de l'enfer, l'esprit public a tellement subi la pression de l'erreur et des passions que les influences malsaines conduisent à leur gré les évènements, la condition des affaires et la marche des états

Hâtons-nous de dire que l'année 1867 ne mérite pas tous les reproches de ses ainées, et que les nations paraissent moins compromises le 31 décembre qu'elles l'étaient le 1er janvier dernier. Un courant réactionnaire a traversé l'univers, qui a senti le besoin de se confier à la sauvegarde des principes conservateurs.

Le centre de la catholicité est encore tout agité de l'émotion de ses dernières victoires sur la révolution et le dévergondage politique. En forçant le chef stupidement orgueilleux de la phalange impie à changer son refrain de *Rome ou la mort* en *Rome ou la fuite*, l'énergie du gouvernement pontifical et la valeur de sa petite armée ont brisé le prestige qui entrainait tant d'Italiens aveuglés. Les opinions, agitées dans un mélange de préjugés et de sympathies, se sont divisées en deux camps bien distincts. Il nous a même été donné d'entendre la fille ainée de l'église appaiser toutes les craintes qui assiégeaient les esprits catholiques et reprendre le rôle qu'elle paraissait vouloir abandonner. Le gouvernement de Napoléon a engagé son honneur à soutenir le pouvoir spirituel et temporel du pape. N'est-ce pas là un fait aussi consolant dans l'actualité que saillant dans l'histoire?

Par contre, les passions se sont ameutées en Italie, assez peut-être pour briser les dernières relations entre la France qui a fait l'Italie et l'Italie qui ne pourra jamais subsister sans la France. [illegible] se dissolvant elle-même, c'est [illegible] la révolution qui perd une for[illegible] aurait pu organiser ses forces [illegible]opéen.

Les mêmes évènements ont produit un mouvement d'admirable énergie au milieu des catholiques [illegible] les démonstrations de dévouement occasionnées dans les diverses parties de l'univers ont retrempé le courage des faibles, [illegible] le zèle des indifférents, produit [illegible] dans les âmes incroyantes. Rien [illegible] rien n'a été glorieux comme cet élan [illegible] qui est allé déposer millions sur millions aux pieds du St-Père et mettre au service de sa cause des bras vaillants et dévoués. Un fait insolite se sera surtout produit en Canada, où la fleur de notre brillante et fervente jeunesse a laissé sa foi parler à son patriotisme pour voler au secours de celui qu'on ne saurait atteindre qu'en passant sur le corps de tous les catholiques.

L'ordre religieux a encore été témoin, dans le cours de cette année, d'un spectacle réjouissant. Les pasteurs du troupeau de Dieu ont voulu montrer à l'univers que la foi et les doctrines qui sauvèrent la société de l'anarchie par le christianisme et qui font encore l'admiration des siècles actuels, se sont conservées pures et intactes jusqu'à nos jours et que, comme dans les anciennes assises de l'église, on peut encore dire: *una fides, una ecclesia*. C'est pourquoi au premier appel du chef suprême de l'église, 400 évêques, venus de tous les points de la chrétienté, sont accourus au Vatican pour se retremper dans les sources pures de l'enseignement catholique et pour compter les forces dont peut disposer l'église militante.

En Espagne, une reine courageuse lutte avec vaillance contre la révolution, qui a fait tomber autrefois la tête de Marie Antoinette. Deux fois, elle a réprimé ses tentatives criminelles, et elle l'a reduit au silence et à l'impuissance. L'année s'évanouit avec le triomphe de l'ordre sur les passions.

Aux Etats-Unis, il s'est fait un travail considérable dans les esprits. Le gouvernement, qui autrefois était républicain, s'est rapproché des idées conservatrices comme par instinct et par le sentiment de sa propre conservation. Et la nation lancée par le radicalisme sur la pente de l'anarchie a soudain enrayé cet élan dangereux, en demandant aux principes conservateurs de la retirer de l'abime qui l'appelait. Aux Etats-Unis, on ignore les véritables principes conservateurs, parceque l'esprit même de la constitution comme l'éducation élèvent la nation dans les préjugés; mais, dans les circonstances critiques, ils se rapprochent, sans le savoir, de ces principes vitaux, dont leur système politique prétend être la négation. Triomphe de l'idée conservatrice à Rome, en France, en Espagne, aux Etats-Unis et en Canana, voilà le bilan des mérites de l'année.

D'un autre côté, les regrets ne manquent pas L'autorité a reçu de graves injures. Un souverain a été assassiné au Mexique, après avoir été vendu. Un autre souverain, le Czar, a failli être assassiné à Paris. On a découvert, à Rome, un complot Garibaldien, qui devait, dans la même nuit, faire sauter les principales résidences et qui a commencé à recevoir son exécution dans l'explosion d'un hôpital militaire. Les cardinaux et le Pape devaient être mis à mort.

En Angleterre, la misérable confrérie fénienne, qui, trop faible pour lutter à découvert, malgré sa forfanterie, a maintenant recours à l'assassinat régulièrement organisé, travaille à attacher une réputation infamante à son nom. Elle ne rêve plus que ruines et destruction et elle a commencé à faire sauter les différentes prisons de la Grande-Bretagne. Lancée dans cette voie, il lui sera difficile de s'arrêter et nous tremblons que ces violences inqualifiables, à la suite des nouvelles concessions que l'Angleterre vient de faire à la conscience catholique et à la liberté religieuse de l'Irlande entraînent quelques mesures graves de répression.

L'Autriche terminait l'année dernière par une défaite militaire; elle la finit, cette année, par une défaite morale. Comme puissance catholique, elle a confié sa politique à M. de Beust, un protestant, et il n'y a que quelques mois, l'Autriche, au grand applaudissement des Libres Penseurs, se mettait en guerre avec l'élément religieux sur le concordat.

Quoiqu'il en soit, l'année 1867 laisse derrière elle non régiée la question romaine, la question d'Orient, la question d'Irlande, la question de Pologne.

En revanche, elle laisse l'Europe et l'Amérique du Nord en paix. L'Angleterre seule a une armée de 25,000 hommes en route contre l'Abyssinie. Sur ce continent, le seul siége de troubles sérieux se trouve dans les pays de l'Amérique du Sud.

La France a convoqué les nations à une lutte plus pacifique et le Canada a voulu figurer dans l'exposition universelle. Heureux si l'ambition des monarques et des peuple se bornait à accumuler des médailles et des mentions honorables, en retour de précieuses perfections dont l'art et l'industrie ont été dotés par eux.

Pour le Canada, l'année 1867 est particulièrement palpitante d'intérêt. L'ordre religieux, l'ordre social et l'ordre politique sont également satisfaits des évènements de l'année.

Dans la sphère religieuse, l'église du Bas-Canada s'est enrichie d'un nouveau siége épiscopal et [illegible] elle lumière avec le sacre de Sa Grandeur Mgr. Langevin. En même temps, le vénérable administrateur de l'archidiocèse de Québec a été installé régulièrement au siége de Québec par la mort du prélat regretté dont la pénitence fut si longue sur la terre. La parole puissante d'un autre évêque, Sa Grandeur Mgr. Chs. Larocque, a démoli l'impiété conjurée qui voulait saper la base de la société religieuse et morale par les sociétés secrètes.

D'un autre côté, une lamentable défection a fait passer un organe de l'opinion publique dans le camp des ennemis du catholicisme. Mais heureusement, l'effet que l'on attendait de l'impiété et de la calomnie n'a pas réussi.

Dans l'ordre social, l'insubordination a voulu envahir les classes ouvrières, comme la rouille s'attaque aux métaux les plus solides. Il y a eu des ravages considérables et une semence infame a germé dans les âmes honnêtes de l'ouvrier A Montréal, les plantes utiles et les bons grains acclimatés dans un sol aussi riche commencent à étouffer l'ivraie.

Dans la politique, nous avons subi une transformation complète Le petit peuple est devenu une nation, tandis que le Canadien-Français qui redoutait toujours l'influence externe, a dressé autour de son clan d[illegible] qui le protégent contre l'absorption, sans l'empêcher de participer aux mouvements extérieurs du progrès et de la prospérité. Loin de nous isoler, nous pénétrons plus avant dans la vie pratique et dans la politique sans être obligés d'exposer nos privilèges dans la mise de fond.

L'établissement de la Confédération sera toujours une époque mémorable pour nous, parcequ'elle remet nos destinées entre nos mains et que, quoique la mère-patrie soit, à notre égard, d'une libéralité véritablement admirable, il nous est toujours doux de pouvoir nous administrer nous-mêmes, avec toute l'indépendance de la souveraineté sans ses inconvénients, dans les matières et les intérêts qui nous sont les plus chers et les plus précieux. Après un siècle, nous revoyons avec émotion ce vieux régime, que nous ne pouvons faire autrement que de vénérer, par ce que l'image qui nous en a été laissée est tracée avec le sang de nos ancêtres dans leurs luttes contre la barbarie. Nous avons appris à être dévoués, affectueux sujets anglais sans cesser d'être les Français d'autrefois et n'y a-t-il pas pour nous un grand enseignement dans le fait que c'est l'Angleterre elle-même qui nous rend aux traditions de la vieille France.

Bien des privilèges nous étaient assurés par l'acte de capitulation; mais nous en avions obtenu bien d'autres depuis, qui ne portaient pas de sanction inviolable. La mère-patrie a voulu se lier irrévocablement et nous les garantir sans retour Nous ne pouvions demander plus que nous avons eu; mais en retour l'Angleterre ne pourra avoir de sujets plus dévoués que nous le sommes.

L'année 1867 est donc particulièrement heureuse pour le Canada.

Le dévouement à la cause pontificale se poursuit de toutes parts, en Canada comme en Europe. Des renseignements particuliers nous apprennent qu'à Québec, une seule famille a donné $400 pour l'envoi et l'entretien d'un zouave et qu'une centaine de jeunes gens sont prêts à partir, si on leur en procure les moyens.

La paroisse d'Arthabaskaville envoie trois zouaves à Rome; ce sont MM. Edmond Fréchette, avocat, Ludger Gaudet, étudiant, et Ludger Côté, typographe.

M. le Capt. Jos. Taillefer, avocat, de Ste. Martine, doit aussi partir sous peu.

A Montréal, pas moins de deux cents noms sont sur le rôle de recrutement. Il ne manque plus que la générosité des citoyens pour donner tout l'effet désirable à ce noble zèle.

Un de nos compatriotes établis au Brésil, le Dr. Dansereau, est en voie d'établir entre le Canada et le Brésil les véritables relations, dont la commission commerciale d'il y a deux ans avait jeté les bases Dans ses rapports fréquents et intimes avec les hommes d'état de ce pays, le Dr. Dansereau a fait naître la confiance et la sympathie, deux conditions essentielles à une alliance commerciale. Une seule chose retarde actuellement la réalisation de ces projets, la guerre du Brésil avec le Paraguay.

En attendant, nous trouvons dans une de nos échanges du Brésil un hommage flatteur à notre compatriote. Voici cet article.

UN AGRICULTEUR CANADIEN AU BRÉSIL.

(De l'*Anglo Brazilian Times*, 7 Novembre 1867.)

Il y a à peu près une semaine, une excursion était organisée par Son Excellence le Conseiller Dantas, Ministre de l'Agriculture, le Baron Don Bom Retiro, Président de l'Institut Agricole de Rio; le Conseiller Agostino Mareira Guimaraes, chef de la Section Centrale d'Agriculture; le Dr. Sobragy, Directeur du chemin de fer de Petro Segundo; le Dr. Galaas, Agent Officiel de Colonisation et le Dr. Paes Lerne, savant et planteur.

La *fazenda* (habitation) du Dr. Dansereau, qui, quoique émigrant sudiste, est Canadien-Français, était le but de leur voyage. Le ministre brésilien de l'agriculture voulait étudier par lui-même la culture d'un planteur d'expérience et d'habileté, d'après les notions de l'école moderne.

La plantation occupe une vallée assez unie, tributaire du Guaratiba. Il y a un peu plus d'un an, ce n'était qu'une prairie impraticable et pleine de ronces et de racines. De cette plaine, il y a aujourd'hui 150 acres de la plus belle culture. Les champs sont égoutés par de vastes fossés creusés avec art, traversées par des chemins symétriquement disposés et bien entretenus, pour donner passage aux chariots et waggons, qui ont remplacé le charroyage sur le dos des mules ou la tête des nègres.

On y voit tous les instruments aratoires préparant la terre à recevoir la semence, qui se fait aussi par le mécanisme. Il y a des instruments, qui, guidés par un enfant, font plus d'ouvrage que six hommes des plus robustes sur nos plantations ordinaires.

Les distingués visiteurs ont pleinement apprécié la valeur de ce système, qu'ils examinaient en pratique et le Ministre de l'Agriculture, qui s'y entend, nous a déclaré, à nous-mêmes, que le système aussi magnifique que complet du Dr. Dansereau est de la plus grande importance pour l'augmentation de nos ressources.

Aux yeux de l'agriculteur, la seule vraie amélioration est la condition des profits multipliés par l'adoption d'un système et ce qu'un seul planteur a fait depuis quatorze mois avec ses seules ressources, profitera plus à l'amélioration de l'agriculture brésilienne et à la solution des difficultés de la question du travail que toutes les fermes modèles et les nombreuses et couteuses publications agricoles. Le président de l'Institut Agricole le reconnaitra comme nous.

Nous représenterons respectueusement au gouvernement et à la Législature que le planteur scientifique mérite, avec plus de justice, les distinctions honorifiques que l'on donne aux hommes éminents des professions, aux officiers qui portent les marques de la bravoure, à ceux qui présentent une partie de leurs esclaves pour faire la guerre. Ce planteur mérite même autant que le gouvernement qui dépense son énergie à rassembler des conscrits.

La réforme de l'agriculture brésilienne si arriérée doit être le résultat de l'initiative industrielle et le gouvernement ne peut aider que très peu. Il est, néanmoins, facile de récompenser le mérite quand il brille et nous recommandons aux sociétés dont le but est la promotion de la production du sol, d'adopter un système pour l'encouragement des réformateurs agricoles et pour leur conférer les distinctions que l'on donne à la guerre, à la loi, à la diplomatie et à la politique.

Nouvelles Religieuses.

On écrit de la Suisse, à la date du 7 décembre

Malgré l'importance des affaires qui absorbent aujourd'hui votre journal, nous réclamons une place pour la nouvelle suivante:

Dans le district de Porrentruy (Jura bernois), *quinze curés sont en ce moment l'objet de dénonciations de la police pour avoir recueilli les offrandes des fidèles au St-Siége*. L'excellente *Gazette jurassienne* dit à ce sujet: "Le jour approche où les catholiques du Jura seront réduits à demander..... *la liberté comme en Turquie!*"

Pour expliquer ces faits, il suffit de remarquer que le président du soi disant congrès de la paix, M. Jolisait, est un des membres les plus influents du gouvernement actuel de Berne.

Mgr. Déchamps, évêque de Namur, est nommé Archevêque de Malines. Mgr. Déchamps est le frère de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Le doyen de Mons. l'abbé Gravez, est nommé Evêque de Namur.

Le 30, le ministre des armes a rapporté de l'audience de Sa Sainteté 700 décorations et grades pour la petite armée pontificale, et une plaque en diamants que Pie IX a voulu attacher lui-même sur la poitrine du vainqueur de Mentana, qui peut à juste titre se glorifier d'avoir sauvé l'autorité temporelle du Saint-Siége d'une épouvantable catastrophe, et d'avoir remporté une palme qu'il ne fut pas donné à l'immortel La Moricière de cueillir.

Le prochain consistoire a du avoir lieu le 14 décembre. Cependant il n'y a pas eu de création de cardinaux. Le Saint Père ne parait pas considérer les circonstances actuelles comme favorables à une nouvelle distribution de chapeaux.

Plusieurs journaux ont annoncé que la bulle de convocation pour le prochain Concile serait publié le 8 décembre et remise aux Cardinaux et Evêques présents à la chapelle papale de la Sixtine. La convocation n'aura pas encore lieu pour le moment. Les circonstances sont telles qu'elles ne permettent pas de procéder avec activité à la préparation de cet acte important. L'intention formelle du Saint-Père est de faire entrer dans les diverses consultes appelées à étudier et à élaborer les matières qui devront être soumises aux délibérations du Concile, un certain nombre de théologiens pris dans les rangs du clergé des diverses parties du monde catholique.

Or, il n'est guère possible, au milieu des périls qui n'ont pas cessé de menacer les Etats pontificaux, de songer à convoquer et à réunir à Rome un grand nombre de doctes et de savants hommes. La science aime la tranquillité et la solitude, et tout travail sérieux est peu compatible avec les inquiétudes de l'esprit et les bruits menaçants de la rue. C'est donc avec un vif et douloureux regret que le Souverain-Pontife a cru devoir ajourner de quelque peu la bulle de convocation.

Le *Journal de Rome* a fait connaitre la sentence portée par le Saint-Père contre le cardinal d'Andrea, et sa mise en demeure de retourner à Rome sous peine d'être dégradé et dépouillé de son titre de cardinal. Il n'y a guère d'espoir, que ce malheureux cardinal, si déplorablement dévoyé, entende jamais la voix de la raison et du devoir. Les quelques amis qui lui restent cherchent à l'excuser encore et à rejeter toute la faute de sa coupable conduite sur une maladie héréditaire de famille qui a conduit plusieurs de ses proches à un dérangement complet de l'intelligence.

CHRONIQUE D'OTTAWA.

Allons, bon! voilà que nous enfourchons encore le dada du progrès. Parole d'honneur, je ne connais que le renard pour sauter, bondir et tressauter comme nous hors des petits sentiers de la routine.

Ce début pourrait faire croire que j'ai l'intention d'écrire une dythirambe sur la terre du Rupert, ou de chanter une romance sous les fenêtres du chemin de fer Intercolonial, —mais comme en versifiant sur ces deux thèmes on me prendrait pour un courtisan de l'administration, je préfère ne toucher qu'à des questions qui me permettront de garder ma complète indépendance.

Parlons plutôt de M. Freer, le phrénologiste de son temps.

∴

Je ne croyais pas que la direction d'un bureau de poste, fut-il situé en plein cœur de Montréal, pût induire l'un de mes semblables à penser que la conscience de l'homme habite une série de protubérances assises par dame nature sur l'occiput des rejetons et des rejetonnes de notre bisaieul Adam.

J'avais tort.

Toutes les qualités de l'homme et de la femme saillissent sur leurs têtes, et désormais, au lieu d'affirmer à la légère que les yeux sont le miroir devant lequel l'âme fait tous les matins un brin de toilette, on saura que c'est dans les bosses du crâne qu'elle se complait, et que jamais les yeux, noirs, bleus, cailles ou gris n'ont eu pour sa personne le moindre attrait.

∴

Je ne suis pas fâché de voir les yeux ainsi relégués à leur place. On n'en fera pas autant de cas désormais

On ne dira plus en jasant d'une demoiselle:

—Elle a de si jolis yeux!

Il faudra dire:

—Elle a de si jolies bosses sur la tête!

Je plains bien de tout mon cœur les pharmaciens qui comptaient faire fortune à l'aide de spéculations sur les yeux rouges ou chassieux Ces gaillards-là nous ont vendu jusqu'à présent toute sorte de liquides propres à améliorer ou à guérir les yeux infirmes de naissance ou endommagés par l'intempérie des saisons.

Plus de ces besoins-là? Et à l'homme qui dirait à sa fiancée:

—Mais, ma chère, tes yeux distillent comme une brasserie et sont plus rouges que M. Cheval, tu devrais te soigner?

La fiancée, si elle n'est pas idiote jusque dans le creux de son être, sera en droit de répondre:

—Les yeux, belle affaire! Qu'importe leur teinte de flanelle rouge et les petits ruisseaux qui s'en échappent; mes bosses en sont elles moins prospères?

A cela, je ne vois pas ce qu'un galant homme serait en droit de répondre.

Ah! les femmes qui ont conquis un mari à la pointe de leurs cils, ont eu bien de la chance! Ce n'est pas de nos jours que pareille aubaine leur arriverait.

Le système de M. Freer va simplifier bien des choses.

Un amoureux veut épouser l'objet de sa flamme pétillante, comme on dit dans les romans.

—Beau-père, voulez-vous que je m'annexe votre fille; ses bosses m'ont ôté l'appétit et le sommeil. Je me meurs en songeant à son occiput.

—Prends mon enfant, répondra le père, l'examen de ton crâne me prouve que tu seras la crème fouettée des bons époux.

∴

Un candidat qui briguera les suffrages d'un comté, n'aura plus qu'à dire:

—Libres et indépendants électeurs, j'ai toutes les bosses voulues pour tirer mon épingle du jeu en parlement. J'espère que vous voterez pour moi sans que j'en dise plus long.

—C'est vrai, répondra son adversaire, mon concurrent a des bosses, mais celle du retranchement manque d'ampleur. Si vous désirez, comme je n'en doute pas, un représentant qui taille à lame dans les salaires de tous et de chacun, vous me devez la préférence et vos suffrages.

Les débats seraient courts, car les intéressés n'auraient qu'à tâter la tête des deux rivaux pour vérifier l'exactitude des renseignements phrénologiques et les juges en dernière instance.

∴

Je vois d'ici un avocat plaidant au criminel qu'il est impossible que son client ait empoisonné sa femme, attendu qu'il possède la bosse de la douceur de l'agneau, laquelle exclut toute possibilité d'homicide de sa part, même sur sa femme.

Adieu les triomphes de l'éloquence devant les tribunaux.

—Au fait, au fait, dira le juge à l'avocat de la couronne,—quelles sont les bosses du prévenu?

—Son Honneur, il a bien la bosse de la propriété, ce qui semblerait indiquer qu'il a horreur du vol; mais qui sait si cette protubérance ne signifie point que le prisonnier a la barbe a pour penchant dominant de prendre le bien d'autrui pour se l'approprier?

—C'est clair comme bonjour, dira le juge, et les jurés n'ont plus qu'à expédier ce garnement au pénitencier pour le reste de ses jours.

∴

M. Freer n'a pu s'exercer sur une aussi grande échelle A la suite d'un déficit dans le revenu des tiroirs du bureau de poste de Montréal, et d'un déficit non moins sensible dans le crâne de trois de ses employés, il s'est livré au plaisir sans mélange de la destitution, auquel plusieurs sénateurs ont tenté vainement de mordre pendant la session qui nous échappe.

J'espère qu'instruits par cette expérience, les démissionaires, s'ils ont de la famille, verront à ce que leur progéniture soit revêtue de toutes les bosses qui assurent le bonheur en cette vie. Car je suis persuadé que pris jeunes, les crânes sont susceptibles de protubérances. Quelques coups de marteau par-ci par-là ne peuvent manquer leur effet.

∴

Du moment qu'il appert que la vertu humaine repose dans les bosses, je ne vois pas le motif qui exclurait les bosses des fonctions supérieures. Car si les qualités se mesurent à la proportion des protubérances, Poulet qui ressemble à un chameau par le dos, doit avoir cent fois plus de droit à diriger un bureau quelconque que M. Freer, qui a toute l'apparence d'un homme à l'extérieur.

A ce compte-là, M. Freer n'est pas à sa place, et je le prie en grâce de résigner avant que le Gouvernement ne lui enjoigne de casser de vider les sacs pour vider les lieux.

Car, il n'y a pas à dire, le système est bon, ou il est mauvais. Or comme il est bon, il est impossible qu'il soit mauvais. M. Prud'homme lui-même ne s'y tromperait pas.

Puisqu'il est bon, il faut l'appliquer coûte que coûte, dût M. Freer en *souffreer* tout le premier.

∴

N'importe, nous allons en voir de bonnes, cet hiver, pendant le carnaval.

—Mademoiselle polke-t-elle?

—Non, Monsieur, mon papa m'a toujours dit que je n'avais pas la bosse des danses *vite*.

—Dans ce cas, je suppose que Mademoiselle a un faible pour Sir Roger de Coverly?

—Oh! Monsieur, j'en raffole; Maman s'est toujours extasiée sur la sympathie qui existe entre mon occiput et cette noble partie de sauterie.

—Alors, Mademoiselle me fera le plaisir de m'accepter pour partenaire dans cinq ou six heures d'ici? Car Sir Roger de Coverly, vous savez, n'entre en danse qu'après le souper.

—Certainement, monsieur, d'ici-là je vais bien m'amuser. C'est charmant, un bal!

∴

—Capitaine, vous recrutez des Volontaires pour la frontière. Je suis à vos ordres. Je brûle du désir de me signaler sur un champ de bataille *Mourir pour la patrie....*

—La patrie, la patrie, c'est bel et bien; mais avant, tournez-vous que je palpe votre occiput.

—Eh bien! à quand le départ?

—Monsieur, je suis bien contrarié, je vous assure, mais vous avez la bosse de la fuite.

—Qu'est-ce à dire, capitaine? Oseriez-vous prétendre que je suis lâche?

—Hélas, monsieur, la phrénologie vous condamne.

—Ah! la phrénologie me condamne, eh bien! je m'absoue, moi!

Il lui donne une giffle en plein visage, et sort tranquillement.

∴

—M. le négociant, on m'a dit qu'il vous fallait un teneur de livres. Je sors d'une école commerciale où j'ai remporté tous les prix

—Ah! très-bien Mais avez-vous la petite bosse qui m'assure que vous ne pillerez pas ma caisse?

—Voyez!

Satisfait de son examen, le marchand retient le commis qui trois jours après, emporte la caisse dans un coin ignoré des Etats-Unis.

Le misérable s'était fait une enflure en se tapant sur le derrière de la tête.

CARLE TOM.

Un Canot Canadien.

On lit dans un journal français:

Un étrange voyageur vient d'arriver à Edimbourg Dans l'après midi de dimanche, 24 novembre, les promeneurs qui se trouvaient sur les jetées de Leith n'ont pas été peu surpris de voir entrer dans le port une pirogue indienne montée par un seul rameur: c'était M. F Poole, membre du *Canoe-Club* de Londres, qui arrivait de Grangemouth après avoir accompli, depuis juillet dernier, une traversée à la rame de 2,000 milles environ.

Ce gentleman est parti à cette époque de Liverpool dans sa frêle embarcation, et après être resté un certain temps dans le canal Saint-Georges, il s'en fut toucher sur plusieurs points des côtes du Lancashire, du Westmoreland et du Cumberland, en pénétrant aussi dans la plupart des lacs anglais de ce district. De là M. Poole s'est dirigé vers l'Ecosse en côtoyant les comtés du sud-ouest et en descendant de temps en temps à terre pour recueillir des observations sur la géologie de la contrée. Ayant ainsi atteint l'estuaire de la Clyde, il s'y est arrêté plusieurs semaines pour explorer les nombreux lacs, baie et rivières communiquant avec la mer et visiter aussi quelques-unes des iles Hébrides; revenu à Glasgow, il gagna Grangemouth par le canal qui rejoint l'Atlantique à la mer du Nord, et de ce dernier point il ne lui a fallu que peu de temps pour venir à Leith.

La pirogue qui a servi à ce voyage a été construite en Canada par des Indiens de la tribu des Caughnawaga: elle est uniquement formée d'écorce de bouleau admirablement assemblée et modelée, et ne pèse que 27 kilogr, bien que ses dimensions soient de 4 mètres 67 centimètres de long sur un mètre 10 centimètres de large et 0 37 centimètres de profondeur. C'est dans ce fragile esquif que M. Poole, qui est ingénieur des mines et géologue, a parcouru pendant huit ans les rivières de l'Amérique anglaise du Nord, jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, par dessus lesquelles il se fit porter, pour descendre ensuite les cours d'eau qui se jettent dans l'Océan Pacifique; il s'en servit encore pour se rendre dans l'île de la Reine-Charlotte, et réclame l'honneur d'être le premier blanc qui l'ait visitée. Il calcule qu'il n'a pas ramé moins de 18,000 milles pendant le cours de ses pérégrinations d'Amérique, qui n'ont pas toutes été exemptes de danger.

Assurances sur la vie.

Voici ce qu'on lit dans le *New-York Insurance Monitor*:

Nous avons dans les Etats-Unis environ cent compagnies d'assurance sur la vie, mais il est impossible de dire, à l'heure qu'il est, combien sur ce nombre sont solvables et combien sont actuellement en banqueroute. Les bureaux de direction de chacune de ces assurances ont eux mêmes le plus souvent une idée bien vague de la condition réelle de chacune de leurs compagnies respectives. L'affluence des *premium*, l'accumulation de l'actif et d'autres signes extérieurs de prospérité, signes très-flatteurs si l'on veut, les trompent eux-mêmes aussi bien que les autres, et ils oublient le compte long et terrible dont la mort accumule sans cesse les *items*, et qu'il faudra inévitablement solder un jour ou l'autre. Ils sont dans l'impossibilité d'apprécier leur position future parce qu'ils ne sont pas capables de calculer la valeur des différentes sortes de polices qu'ils délivrent, de résoudre les difficiles problèmes de la science des statistiques de la vie humaine, ni d'estimer approximativement les réserves que nécessitent leurs obligations sacrées.

Il est bien vrai que nous ne faisons allusion qu'à une classe de compagnie de second ordre, mais cette classe est malheureusement très nombreuse. A moins que les leçons que l'expérience nous a données, surtout en Angleterre, se trouvent être fausses, la faillite de ces assurances sera pour notre nation vu les misères qu'elle créera, un fléau aussi terrible que le serait une nouvelle guerre civile générale. Il ne parait y avoir qu'un moyen de détourner infailliblement cette grande calamité. Ce moyen consiste dans l'établissement, avec la co-opération de toutes les compagnies d'assurances sur la vie aujourd'hui solvables, d'une institut national de statistiques de la vie humaine, présidé par un statisticien de haute capacité, tels que ceux dont nous avons déjà suggéré les noms et dévoué au but que nous avons déjà indiqué. Les compagnies entrant dans les rangs d'une semblable organisation se trouveraient appartenir au service régulier, et recevraient un certificat de solvabilité, tandis que celles qui refuseraient de s'enrôler sous sa bannière seraient connues comme guérillas, comme compagnies incertaines, irrégulières et indépendantes; de sorte que ceux qui reposeraient en elles leur confiance, le feraient à leurs risques et périls. Lorsque ce plan sera amené à sa maturité adopté et mis en opération, non seulement le Parlement de la Grande-Bretagne sera induit à l'adopter, mais le Congrès des Etats-Unis le couvrira de son égide et le déclarera, de même que l'Union, un bienfait qui devra être et sera de fait garanti à la nation.

COMBAT ENTRE DES COLONS ANGLAIS ET DES NEGRES DE LA COTE D'AFRIQUE.

ASSASSINAT D'UN CONSUL.

Le paquebot qui fait le service entre la côte orientale d'Afrique et Liverpool, vient d'apporter, dans cette ville, la nouvelle d'un grave et douloureux événement qui s'est accompli vers la fin d'octobre, sur les bords du Niger.

Il parait que l'évêque Crowther, après avoir parcouru dans une visite épiscopale plusieurs districts voisins de ce fleuve, prit la résolution de pousser jusqu'à Ida, village peu fréquenté des Européens et jugé fort dangereux. La nouvelle de son arrivée fut bien vite connue des peuplades environnantes, et l'évêque avait à peine passé une nuit dans ce village inhospitalier, qu'il fut arrêté par ordre du chef de la tribu. Celui-ci résolut de tirer de son prisonnier le parti le plus avantageux, et en grand appréciateur de la valeur d'un européen, demanda pour sa rançon la valeur de 1,000 esclaves.

Le consul qui représente les intérêts britanniques dans ces contrées était absent. M. Fell, vice-consul, après s'être assuré l'appui des colons, arma un bâtiment et partit pour Ida. Les nègres le laissèrent débarquer lui et ses hommes, mais refusèrent de rendre l'évêque sans rançon. Des menaces s'ensuivirent, les nègres y répondirent par une volée de flèches. Les Européens étaient bien armés, ce qui leur permit de tenir ces sauvages longtemps en échec.

Pendant la mêlée, l'évêque, entendant le bruit des armes à feu, prit courage à son tour. Il parvint à se défaire de ses liens, se jeta dans des broussailles, et moitié en rampant, moitié en marchant sur ses genoux réussit à se glisser jusqu'au lieu où le batiment était amarré.

Pendant ce temps la petite troupe européenne se défendait courageusement. Un des colons, nommé Rollerton, avait à lui seul abattu cinq des assaillants. Mais des nuées de nègres arrivaient de tous les côtés, et quand on sut que l'évêque était en sûreté, on battit en retraite. Au bout d'un quart d'heure tout le monde était embarqué, et M. Fell, dans les bras du prélat, se félicitait du succès de son expédition, quand des cris horribles retentirent sur le rivage. Les sauvages s'étaient aperçus de la disparition de leur prisonnier. Une pluie de flèches tomba sur l'équipage, qui y répondit par quelques coups de canons. Le rivage fut bientôt balayé; mais les Anglais avaient fait dans cette dernière melée la perte la plus douloureuse qu'ils pussent faire. Une des dernières flèches avait atteint celui qui avait eu l'initiative de cette expédition, qui l'avait organisée et commandée. Frappé dans la région du cœur, le vice-consul Fell est mort immédiatement, sans avoir vu les regrets de l'équipage et du prélat qu'il avait arraché à une captivité odieuse.

Salut Miraculeux.

Un curieux accident est arrivé mercredi de la semaine dernière sur le chemin de fer de l'Erié. Un peu après que le train eut quitté Elmira, le mécanicien crut reconnaitre, à certaines oscillations de la locomotive, qu'il devait y avoir quelque chose de dérangé dans l'attelage. Il soumit son observation au chauffeur nommé Charles H Carman, qui passa sur le *tender*, et se pencha de coté pour regarder en arrière.

A ce moment meme, la machine s'engouffrait sous la voûte du pont, que l'on venait justement de garnir de planches. La tête du Carman se heurta à l'entrée; il fut enlevé comme une plume, tourbillonna dans l'espace et alla tomber dans la rivière, de trente pieds de hauteur... Un autre aurait eu le crâne brisé Point. Mais ce n'est pas tout. La rivière était gelée Carman tombant sur la glace, y fit son trou et disparut.

Tout autre serait resté englouti sous la carapace des eaux et s'y serait noyé Point. Carman retrouva l'issue, regrimpa à la surface en se hissant des pieds et des mains,—et quand la locomotive rebroussa chemin pour le chercher, on le retrouva gelé, mais vivant, trempé et raidi de froid, sur la berge.

Il n'avait pas un os rompu, et le lendemain, après avoir été reconforté, il a pu retourner seul à pied, à son domicile à Port Dickidson.

Machine meurtrière.

Samedi dernier, les instructeurs de l'école de Thouno ont fait l'essai de la nouvelle invention connue sous le nom de pompe à projectiles (*Kugelspritze*). Cette machine infernale peut produire 114 jets par minute, et pendant ce temps 217 coups ont été mis en une cible de bois de sapin d'un pouce d'épaisseur, haute de six pieds, large de dix, placé à trois distances différentes, la pompe étant à 1,000 pieds du but.

Les Finances de Paris.

La ville de Paris est un grand gouvernement. Sa population dépasse celle du Bas-Canada et son revenu est beaucoup plus considérable, savoir $48,000,000 par année.

Voici, dans toute leur plus stricte exactitude, les budgets de ses recettes et de ses dépenses.

D'abord, il faut établir que les recettes sont divisées en quatre catégories ainsi désignées.

1o. Recettes ordinaires.....	frs. 143,131,124
2o. Recettes extraordinaires.	12 394,488
3o. Recettes supplémentaires.	25,000,000
4o. Recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux..............	61,128,000
Total général du budget des recettes..	241,653,613

Même division pour le bubget des dépenses

1o. Dépenses annuelles ordinaires..................	frs. 96,325,791
2o. Dépenses extraordinaires.	59,190,821
3o. Dépenses supplémentaires..................	25,000,000
4o. Dépenses faites sur fonds spéciaux.............	61,128,000
Total général, égal aux recettes...	241,653,613

Comte de Chambly.

L'assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, pour l'élection des Officiers, des Directeurs et des Membres de la Chambre d'Agriculture pour l'année 18[illegible] a eu lieu à St. Hubert, chez M. Frs. Charron, samedi le 21 décembre courant.

M. le Secrétaire Trésorier donna à l'assemblée un état détaillé des affaires de la Société pour l'année 1867, qui fut bien compris de toute l'assemblée, et approuvé à l'unanimité, et dont le résumé est comme suit:

Il y avait en caisse à la dernière reddition de comptes, la somme de $541.62. Le montant de la recette pour l'année courante a été de $[illegible]

Et les dépenses de l'année courante ont été de $910.20. De sorte qu'il reste en caisse au crédit de la Société, la somme de $558.43.

On procéda ensuite aux élections et dont le résultat fut comme suit, savoir :

François David, Ecr, St Hubert, fut élu Président ; M. J.-Bte. Charron, de Chambly, Vice-Président et M. Louis Trudeau, de St. Hubert, Secrétaire Trésorier.

MM. Frs. Charron de St. Hubert, Laurent Achim et Julien Lamarre de Longueuil, Edouard Tremblay et Frs. Audette de Boucherville, Godfroy Boissi de St. Bruno, et Charles Perreault de Chambly, furent élus Directeurs.

John Yule, Ecr, de Chambly, l'Hon. U. Archambeault, et les Drs. J. C. Taché, et J. Beaubien, furent élus membres de la chambre d'Agriculture.

☞ Nos abonnés de la campagne voudront bien remarquer que nous leur expédions dans ce numéro, le Cadeau ordinaire de Nouvel An : le Calendrier de la *Minerve*.

—Le nommé J. N. Provencher, traduit à la cour du recorder, jeudi dernier, n'est pas M. J. N. Provencher, litographe chez M. M. G. Bishop.

—A la cour de police du 30 courant, M. Graham, larcin, 1 mois de prison ; James Sutherland, larcin, $10 ou 1 mois de prison aux travaux forcés.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A "LA MINERVE."

Ottawa, 28.—Son Excellence le Gouverneur Général recevra les visites du jour de l'an entre 2 et 3 heures. Geo. De Boucherville, greffier du Conseil Législatif à Québec, est chargé de prendre les déclarations de qualification requise pour être membres du Conseil Législatif de Québec. On donne avis que le et après le premier de janvier 1868, toutes les requisitions pour estampilles de loi et d'enregistrement dont on devra se servir dans la Province de Québec, et tout rapport d'estampilles biffés par les différents officiers, revêtus de cette fonction, devront être adressés à Québec et non à Ottawa, comme la chose se pratiquait auparavant. On vient de publier une liste des douanes pour les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, en complément à celles mentionnées dans l'acte relatif aux douanes, passé pendant la session actuelle.

Toronto 28.—La Chambre d'Assemblée Législative a présenté des bills aujourd'hui. Un grand nombre de citoyens et de dames en grande tenue étaient venus entendre le discours du Lieutenant-Gouverneur. A 2 heures Son Excellence est arrivée à la bâtisse du Parlement ; elle a été reçue par un détachement de Hussards et une garde d'honneur formée par le 17me régiment. Son arrivée a été annoncée par le salut de l'artillerie volontaire. Quand Son Excellence est entrée dans la Chambre d'Assemblée Législative, avec son état major, l'assemblée s'est levée. M. Stevenson a alors annoncé qu'il avait été nommé orateur. Le Lieutenant-Gouverneur a ensuite donné son discours. Il a commencé par rappeler l'acte impérial d'Union et les nouveaux événements politiques ; il a dit qu'il était expédient d'encourager l'immigration et la colonisation des terres de la province de Québec, il a recommandé la passation des lois libérales et honnêtes, et l'adoption d'un système convenable et avantageux.

Il a informé l'assemblée que des arrangements relatifs aux dettes et revenus des Provinces d'Ontario et de Québec seraient bientôt pris ; il a promis les estimés de l'année prochaine, il a parlé des bills privés, de la législation et des devoirs de l'Assemblée Législative à ce sujet ; puis il a terminé en exprimant la confiance qu'il mettait dans le zèle et la fidélité des membres de la législature locale

Après ce discours la chambre a ajourné.

On annonce la mort de l'ancien caissier de la Banque de Commerce, qui s'est suicidé. Il y a deux mois, le mauvais état de sa santé l'a obligé de se démettre de son emploie, et sa raison s'étant altérée, il a été envoyé dans un asyle où il s'est suicidé dans la nuit de mardi.

Chicago, 27.—Une locomotive appartenant à la compagnie de chemin de fer de Chicago et Rhode Islands, a fait explosion ce matin. Un homme a été tué, et 20 autres ont été blessés.

Springfield, Massachusetts, 27.—Eyra, épouse de McMana, dans une querelle avec McMana et French, a reçu une blessure dangereuse à la tête.

Boston, 27.—Il y a eu quelque excitation aujourd'hui dans les cercles financiers, à propos de l'affaire de Teller, caissier d'une banque de cette ville.

Messieurs B. et F Henry y ont souffert une perte de $50 000.

Havane, 27.—Santa-Anna affirme n'avoir aucune intention d'aller au Mexique. Plusieurs personnes se réjouissait des nouvelles venues de St. Domingue. Différents engagements ont eu lieu, dans lesquels la victoire a été remportée par le gouvernement. Mais le parti de Baez y gagne cependant, et jusqu'ici il est fort. La seule partie de l'île qui se soit déclaré pour Baez est le Nord où se trouve sa principale force.

Havane, 27.—Parmi les meurtriers du colonel Faucher, 10 ont été tués. Faucher était président de la Cour Martiale qui a jugé Maximilien.

Le président du cabinet du gouvernement de St. Domingue est arrivé ici ; il est en route pour Washington où il va traiter les affaires de Savana. Le résignation de quelques uns des membres du cabinet a été acceptée. Les dernières nouvelles de la capitale du Mexique sont daté s du 17.

Une cossespondance d'Europe dit qu'il est assez probable qu'on pourrait obtenir de l'argent dans l'ancien monde pour fournir aux entreprises du Mexique. On y éprouve une grande misère ; les voleurs circulent de tout côté. On craint les agressions de la république voisine, à cause de la dernière révolution de Mérida.

Dans la Virginie on éprouve une terreur générale. Différents outrages, au nombre desquels se rangent le meurtre et l'incendie, sont commis chaque nuit. Il semble qu'une guerre est devenue inévitable. Les autorités civiles sont insuffisantes, et les postes militaires sont si éloignés que les femmes se sont décidées à se défendre elles-mêmes en plusieurs circonstances ; mais leur détermination hardie n'a pu les sauver de la mort. Les promesses faites aux nègres, ne les ayant point satisfaits, ont causé cet état de choses.

New York, 28.—On parle encore de changements dans le cabinet. Il paraît que le secrétaire McCulloch va résigner et qu'il va être remplacé par Charles Francis Adams. McCulloch sera ensuite nommé pour remplir la place vacante à la Cour de St. James.

Le grand conseil des féniens, composé de 7 membres de la faction de Savage, et de 7 membres de la faction de Robert, qui devait s'assembler hier pour nommer un président de la confrérie (Brotherhood), ne s'est pas réuni. On dit que cette assemblée aura lieu lundi prochain. Une intelligence parfaite, dit-on, règne entre les deux factions

Washington, 28.—Le général Pope a été remplacé par le général Made

Londres 28, midi.—Les féniens paraissent être extraordinairement actif dans tout le pays. Presque à chaque heure du jour, les autorités envoient des dépêches annonçant soit un mouvement qu'on vient de remarquer dans la Brotherhood, soit une autre nouvelle de ce genre.

On a lu aujourd'hui des télégrammes d'une nature très sérieuse. La nuit dernière, vers minuit, un grand nombre d'hommes ont environné la Tour, et se sont emparé en peu de temps d'une quantité considérable d'armes et de munitions, puis ils se sont enfuis. Ce dernier acte des féniens a eu l'effet de renouveler l'excitation publique, qui achevait de s'éteindre.

Madrid, 28.—Le steamer ayant à bord les restes de Maximilien est arrivé à Cadix hier après midi.

La session a commencé hier par le Discours du Trône. La Reine a engagé la nation à aller en aide à Sa Sainteté le Pape, pour lui conserver le pouvoir temporel.

Paris, 28 au soir.—Le Corps Législatif a passé aujourd'hui le bill pour la réorganisation de l'armée, après lui avoir fait subir divers amendements.

M. Rouher a proposé 9 ans de service au lieu de 8 ; après une courte contestation cet amendement a été adopté ; 81 votes s'y opposaient. Dans son discours sur l'amendement proposé, il a attiré l'attention sur l'armement des puissances voisines, et il a fait ressortir son projet comme étant le seul actuellement praticable.

Londres, 28 soir.—Un autre outrage de la part des féniens a été commis aujourd'hui à Dublin. On a essayé d'incendier le bureau général des postes. L'incendiaire n'a heureusement obtenu aucun succès. Car, à part quelques lettres qui ont brulé, rien n'a été beaucoup endommagé.

Une poudrière considérable située à 5 milles d'ici a été détruite après midi, par le fait d'une explosion dont la cause est inconnue. Dix personnes ont été tuées, et beaucoup d'autres ont été blessées.

Hartford, 29.—Le gouvernement russien a pris des arrangements pour se faire manufacturer trente mille carabines, qui devront lui être livrées dans dix-huit mois.

Le gouvernement prussien a demandé cent canons à la même compagnie chargée de fournir les carabines sus-mentionnées au gouvernement russien, qui en a aussi demandé quelques-uns.

New-York, 30.—Un télégramme spécial pour le *Herald* venant de Cuba, dit que les législatures du Maryland sont actuellement en sessions. Une éruption volcanique a détruit beaucoup de bâtisses à Grenade.

Albany, 29.—La nuit dernière, la glace sur la rivière Hudson entre Albany et Troy, s'est brisée et a commencé à descendre, mais elle a été arrêtée par les piliers du port du chemin de fer. Elle s'est amassée et a menacé de causer des dégats, mais elle s'est enfin arrêtée sans occasionner beaucoup de pertes.

New-York, 29.—Malgré l'interruption de la correspondance de Lord Stanley au sujet des réclamations de l'*Alabama*, on dit que le nouveau ministre Anglais qui l'a remplacé, vient avec une entière autorité reprendre la question pour régler la difficulté à l'amiable, si c'est possible.

John R. Goss, sénior, qui s'était rendu coupable de meurtre, s'est suicidé aujourd'hui en se pendant à la porte de sa cellule.

Boston, 28.—Il a été rendu un verdict contre quelques républicains, pour avoir tué deux hommes sur le chemin de fer, le lendemain de l'assassinat du Président Lincoln. Ils ont défendu leur causé en alléguant que l'un avait dit qu'il était content de la mort du Président, et que l'autre l'avait fait bruler en effigie. Deux femmes étaient impliquées dans cette affaire, mais jusqu'ici on n'a pu rien prouver contre elles.

(*Par le Câble Transatlantique.*)

Londres, 29.—L'*Observer* de Londres dit que le gouvernement ne demandera pas au parlement des pouvoirs nouveaux et extraordinaires pour arrêter le désordre causé par les féniens. On s'attend que, vu la diminution du commerce dans le cours de l'année dernière, les rapports de l'année montrent une diminution sérieuse dans le montant des recettes pour les revenus de cette période, dans le royaume-uni. Plusieurs diplomates et hommes d'état de Russie se sont assemblés à St. Petersbourg et délibèrent sur la question orientale.

Des dépêches d'Italie annoncent qu'il y a une grande agitation politique dans le nord et le sud de l'Italie, à Naples et dans les villes du Piémont. L'excitation est dangereuse ; et l'on entretient des craintes qu'elle tourne contre l'autorité du gouvernement.

Paris, 29.—Le gouvernement pontifical offre de payer l'intérêt des bons qui représentent la dette des Etats Pontificaux annexés au royaume d'Italie. Le Parlement italien a dernièrement refusé par un vote décisif de payer les coupons de ces bons.

FEUILLETON.

HISTOIRE D'UNE NUIT

PAR

PAUL FEVAL.

(TROISIÈME SÉRIE DU *Jeu de la Mort.*)

(Suite)

ÉPILOGUE.

Le mois de mai n'était pas encore fini. C'était par une de ces belles matinées où le ciel de Bretagne dépouille son manteau gris et laisse errer seulement quelques nuages transparents sur son azur pâle.

Le printemps fleurissait ; les marguerites riaient dans le gazon frais, et la jeune mousse étendait son opulent tapis entre les arbres.

L'air s'imprégnait de bonnes senteurs. Il y avait sous le ciel de la joie et du bien être.

Vous souvient-il de ce sentier de la forêt où Tiennet Blône, monté sur Petit-Argent, livrait ses grands cheveux à l'averse et au vent, en chantant la chanson de: Monsieur Bertrand dit à l'Angiais ?...

Dans ce même sentier, nous rencontrons aujourd'hui deux de nos connaissances les plus intimes,—les Parisiens, ma foi !—le beau capitaine Mazurke et madame de Marans.

En partant de Paris, la pauvre Berthe avait pris d'instinct le chemin de la Bretagne.

Quant à Mazurke, le soir de ce jour où Menand jeune (quel souvenir funeste !) avait mangé sa dernière échalotte, il avait reçu un billet de Lucienne.

Ce billet disait :

" Nous sommes à Chartres et nous repartons "

Cela suffisait à Mazurke qui prit la poste sur l'heure.

Madame de Marans s'appuyait sur le bras de Mazurke et ils causaient comme de vieilles connaissances.

—C'est comme un rêve !... disait Berthe.

—Ma sœur, répondait Mazurke,—moi, j'ai passé vingt ans à vous aimer, à vous chercher... ce que j'éprouve de joie à tenir votre bras sous le mien, cela ne se dit pas... Je suis heureux, je suis fier ; il me semble que toutes les folies de ma vie sont expiées... Ah ! ça ! s'interrompit-il brusquement, on se tutoie, entre frère et sœur !

Berthe lui tendit son front souriant.

—Je veux bien te tutoyer, mon pauvre Tiennet, dit-elle,—mais nous qui sommes de vieilles gens, ne faisons pas comme les enfants...

Mazurke la baisa. Puis, il resta un instant en admiration devant cette merveilleuse et noble beauté.

—Ma sœur ! ma sœur bien-aimée ! murmura-t-il ;—que Dieu est bon ! que Dieu est bon !

Il avait des larmes dans les yeux, ce grand Mazurke ! Berthe, elle aussi, était émue, mais il y avait dans son cœur une autre pensée.

Ils continuèrent de descendre le sentier en silence.

Lorsqu'ils arrivèrent devant les deux roches dont nous avons parlé si souvent dans ce récit, Tiennet s'arrêta et dit :

—C'est là.

Berthe s'éveilla de sa rêverie.

—C'est là ! répéta-t-elle ; — la Mestivière !à..

Elle dégagea vivement son bras et s'élança en avant.

Une fois sur le tertre, elle regarda tout autour d'elle. Ses mains se joignirent et ses joues s'inondèrent de larmes.

—C'est là !... dit-elle encore.

Puis elle ajouta en souriant parmi ses pleurs !

—Je ne l'avais jamais vue, moi, la Mestivière mais il me semble que je l'aurais reconnue !... C'est là ! mon Dieu ! c'est là !...

Son doigt désignait le chêne creux, géant de la forêt de Ceuil, qui étendait toujours à l'extrémité du tertre ses branches énormes, grosses comme des troncs d'arbres ordinaires.

C'était là !

Hélas ! faut-il dire ce qu'il y avait dans le cœur de Berthe en ce moment !

C'était le lieu du rendez-vous.

C'était là que son chien Chéri la conduisait chaque jour alors qu'elle était aveugle et qu'elle avait seize ans.

C'était là qu'elle avait senti pour la première fois la main de Lucien trembler dans la sienne.

C'était là qu'elle avait entendu pour la première fois la voix du Lucien, émue et si timide, murmurer à son oreille :

—Berthe ! oh ! Berthe, je t'aime !

C'était là !—ses jeunes amours, ses souvenirs, son bonheur !

Elle allait d'un objet à l'autre, contemplant religieusement chaque chose. La balustrade qu'on avait mise là autrefois à cause d'elle ;—la Vesvre dont elle avait écouté si souvent le murmure ;—le creux du chêne,—et cet endroit où les bras étendus, elle s'était précipité, en disant :

—Mon Dieu, prenez mon âme.

Toutes ces pensées, Mazurke les lisait sur son visage.

Il la suivait en silence, respectant sa joie douloureuse et la religion de ses souvenirs.

Elle se retourna vers lui.—Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

—Lucien ! mon pauvre Lucien ! murmura-t-elle ;—je l'ai vu... pour la première fois et pour la dernière fois !

Mazurke baissa la tête pour cacher un sourire. Son regard se tourna vers le fourré.

Personne ne se montrait de ce côté.

—Tiens, Berthe, dit-il, — voici la racine où tu attachas Chéri avec son ruban rose... Je le trouvai là, et j'eus une belle peur !

—Oh ! cette affreuse nuit !...

—Et le jour qui l'avait précédé !... Cet acte de mariage que tu cherchas en vain !... Mais tu étais aveugle, alors, ma pauvre Berthe... Peut-être que tu ne cherchais pas bien...

Il lui avait pris la main et il l'entraînait vers le creux du chêne

Berthe se laissait faire.

—Nous étions là... dit-elle en voyant le banc de bois ;—il ont son fusil et il me dit : je vais à Vitre... Oh ! il me semble que toutes ces choses se sont passées hier !...

—Voilà le trou, interrompit Mazurke.

Il enleva deux ou trois poignées de mousse !

—A quoi bon ?... commença Berthe.

—Cherche à ton tour dit Mazurke.

Elle obéit comme on fait pour se prêter à un enfantillage.

Ses doigts rencontrèrent un papier.

Elle poussa un cri

L'acte de mariage était entre ses mains.

Elle devint pâle et fut obligée de s'asseoir.

—Berthe... ma petite Berthe,—dit Mazurke qui se mit à genoux auprès d'elle, — si tu le revoyais...

—Jamais ! jamais ! s'écria madame de Marans avec une exaltation soudaine.

—Tu ne l'aimes donc plus ?

—Que Dieu te pardonne cette pensée, Tiennet !

—Alors... pourquoi ?...

—Ecoute !... Tu ne sais pas !... et je ne puis pas te dire... Quelque chose d'affreux... Une barrière que rien ne peut briser...

—C'est le père de tes enfants, Berthe.

—C'est pour cela... Il ne faut qu'il apprenne... Oh ! jamai, jamais, mon Dieu !... que la mère de Lucienne et de Gabriel...

—Et s'il le savait déjà !...

Berthe regarda Mazurke en face.

Ses deux mains s'appuyèrent sur son cœur.

—S'il le savait ! balbutia-t-elle,—je mourrais ! Le sait-il ?

Comme Mazurke ne répondait point, la pâleur de Berthe devint livide. Ses lèvres tremblèrent.

—Il le sait ! prononça-t-elle si bas que Mazurke eut peine à l'entendre.

Ses yeux se fermèrent. Elle ne respira plus.

Au moment où Mazurke se levait effrayé, il se trouva face à face avec Lucien.

—J'ai tout entendu, dit ce dernier ;—elle ne parle plus... Elle a dit qu'elle allait mourir... Berthe ! Berthe !

Berthe était privée de sentiment

—Est-elle morte? demanda Lucien avec un calme effrayant.

Sans attendre la réponse, il arracha le bandeau qui lui couvrait encore le front et les yeux.

Il poussa un cri terrible, au lieu du cri joyeux que lui eût arraché la lumière recouvrée, un instant auparavant.

Car il n'était plus aveugle.

—Berthe ! Berthe ! s'écria-t-il en se jetant sur elle, je te vois !... morte ! morte !

Ses lèvres s'appuyèrent sur la bouche de Berthe à qui le souffle revenait, et il sembla qu'ell retrouvait la vie dans ce baiser

—Berthe, dit Lucien, écrasé par l'excès de sa joie, nous allons mourir ensemble !

Le soir de ce jour, la famille Créhu de la Saulays était réunie dans la salle à manger du château de Ceuil.

Ils étaient tous là : Berthe, Lucien, Tiennet, Gabriel, Lucienne et Clémence.

Ils ne mangeaient guère, les heureux !

Nous devons dire, cependant, que Mazurke n'avait pas entièrement perdu l'appétit.

Il était assis auprès de Lucienne, qui ne parlait pas et qui avait le cœur bien gros parmi toutes ces joies.

Berthe et Lucien se regardaient et regardaient leurs enfants. Berthe semblait dire :—Vois ce que je te donne !

Mazurke repoussa brusquement son assiette

—Voilà ! dit-il ;—moi, je pars.

Lucienne tressaillit douloureusement.

Tous les yeux interrogèrent Mazurke.

—Tout le monde est content, reprit-il ; ma sœur Berthe a quatre millions pour enrichir tous ceux qu'elle aime... Nous donnons notre belle Clémence à ce vaurien de Gabriel, qui a expié tous ses méfaits en ... Lucien... Lucien a retrouvé sa femme... je n'ai plus rien à faire ici...

—Comment ! .. voulut interrompre Berthe.

—Petite sœur, voici mon ... je suis amoureux fou de Lucienne, qui est ma nièce et qui m'aime...

Lucienne était rose depuis le front jusqu'aux seins. Elle n'osait plus lever les yeux.

Tout le monde gardait le silence

—Parce que nous sommes une famille poussée Dieu sait comme et à la grâce du hasard, reprit Mazurke avec fermeté, ce n'est pas une raison pour transgresser les lois de la famille... Au contraire : il faut se serrer et mériter devant Dieu le bonheur que Dieu nous envoie... Je dis donc ceci : J'ai roulé par le monde, mais je suis resté bon chrétien... Si la religion catholique me permet d'épouser Lucienne, je reste ici avec vous pour le reste de mes jours... Sinon, je la baise au front une dernière fois, comme son père, je lui rends certaine fleur bleue que les quatre millions de Berthe ne pourraient pas payer .. et je vais quelque part où l'on se bat.. n'importe où... au midi ou au nord, à l'orient ou à l'occident, me faire tuer comme un brave garçon qui ne peut plus être heureux !

Deux larmes roulaient sur les joues de Lucienne.

Berthe fit le tour de la table et vint prendre la main de sa fille

—L'aimes-tu ? demanda-t-elle.

Lucienne se pendit à son cou et répondit tout bas :

—Oh ! oui, mère, je l'aime !

Berthe mit la main de sa fille dans celle de Mazurke.

—Jean Créhu de la Saulays dit-elle, n'était pas mon père... ma mère me mit au monde sur son vaisseau quelques jours après qu'il fût enlevée... Je te laissais m'appeler ta sœur, Tiennet Blône, parce que je t'aurais aimé pour frère.

Mazurke enleva Lucienne entre ses bras comme on saisit une proie.

—Vive Dieu ! s'écria-t-il ;—en ce cas-là on peut se battre sans moi ; je me fais poltron comme un millionnaire et je ne montre plus mes griffes que pour défendre mon beau trésor

—Censé, se dit notre ami Yaume qui entrait en ce moment, apportant le rôti :—Voilà M. Philippe qui en fait une fin, comme l'on dit dans l'union du mariage... Ça me tenterait assez d'en agir pareillement de même à l'instant... mais ayant servi et voyagé en dehors des frontières et douanes, me faudrait plus huppé qu'une paysanne de la campagne... j'ambitionne une bourgeoise dans le commerce ou une domestique de confiance... Je chercherai... M. Philippe a bien trouvé !

FIN.

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*
Montréal 30 déc.

Temps beau et un peu froid.

MARCHES MONETAIRES

Greenbacks achetés de 74¼ à 74½, vendus de 74¾ à 74¾. Pour argent achetés de 77¼ à 77½.

Change sur New-York vendu de 74¼ à 75.

Traites d'or de ¼ à ½ d'escompte.

Billets de la Banque Commerciale achetés de 95 à 96.

Billets de la Banque du Haut Canada achetés de 55 à 60.

Argent acheté à 4½, vendu de 4 à 4¼.

Change sterling de 10¼ à 10½.

Or ouvert à 133¼, midi à 133¾, 3 heures à 133½ et fermé à 133¼.

BOURSE DE NEW-YORK.—30 déc.

	Ouvert à	Fermé à
Or	133¼	133¼
New-York Central	117¼	116¾
Erie	32¼	32
N.-West Common	58¼	58¼
N.-West Pref d	70¼	70¼
Michigan Southern	85¼	84
Reading	96	96
Pittsburg	87	86½
Fort Wayne	97¼	96½
Rock Island	98¼	98
W. Union Telegraph	36½	36¼
Hudson River	131	131¼
Illinois, der. div	130	130
C & Toledo	97¼	96¼
Pacific Mail	110¾	110
Canton	21¼	20¼
5-20 Bonds "1865"	8¼	8¼
Change sterling	—	—

L. MARCHAND et Fils,
Courtiers, coins des rues St. Jacques et St. Frs.-Xavier.

MARCHE EN GROS.—30 déc

Farine par quart de 196 lbs — Sup. extra $8.00 à $8.25 ; extra $7.60 à $7.80 ; de goût, $7.35 à $7.45 ; superfine blé du Canada, nominale, $7.20 à 7.30 ; forte do, $7.30 à $7.40 ; superfine blé de l'Ouest, nominal, $0.00 à $0.00 ; superfine marque de la cité, nominal, $0.00 à $0.00 ; super. No 2, $6.75 à $7.00 ; fine $6.25 à $6.40 ; moyenne, $5.50 à $6.00 ; recoupes, $4.50 à $4.75 ; farine en sac, $3.50 à $3.60 par 100 lbs

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs— Ventes de 5.90 à 6.00 ; il y en a peu sur le marché.

Blé, par mts de 60 lbs—Blé du printemps du Haut-Canada de 1.62 à 1.65.

Pois, par 60 lbs—Nominaux, de 82 à 83c.

Avoine par 32 lbs.—Ferme, de 40 à 42c dans les hangars.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—Nominal à 1.00.

Orge par 48 lbs—Très ferme, à 80c.

Malt, par mts de 36 lbs—Dernières ventes à 1.20.

Alcalis, par 100 lbs—Marché calme ; Potasse, premières, $5.45 à $5.50 ; secondes, $4.95 à $5.00 ; troisièmes, $4.55 à 4.65. Perlasse ferme, premières, $6.00.

Lard, par qrt de 200 lbs—Mess de 18.50 à 18.75. Mess mince à 17.50 ; Prime Mess et Prime, nominaux à 12.50 et 11.50 respectivement.

Viandes abattues, par 100 lbs—Dernières ventes de 5.50 à 6.00, selon la qualité.

Beurre, par lb — Pour qualité ordinaire de choix, 15 à 20c.

Fromage par lb—Les prix sont cotés de 9 à 9½c, selon la qualité.

MARCHE DE NEW-YORK—30 déc.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST

Milwaukee, 28 déc.—Blé No 1, 1 90½ à 0.00 ; No 2, 1.81 à 0.00 ; reçu 17,000 mts.

Farine—$8.25 et $0.00.

Lard—Mess, $20.50 à $00.00.

Chicago, 28 déc.—Blé No 1, 0.00 à 0.00 ; No 2, 1.87 à 0.00 ; reçu 6,000 mts.

Blé-d'Inde—0 82½ à 0.00 ; reçu 46,000 mts.

Lard—Mess, $20.50 à $00.00.

MARCHE BONSECOURS.

Corrigé expressément pour la *Minerve* par le Clerc du Marché.

Montréal, 30 décembre.

		s	d		s	d
FARINE—	De Blé ₩ quin....	19	6	@	20	0
	d'Avoine mts ..	16	0		17	0
	Blé-d'Inde — ..	12	6		13	0
	Sarrasin — ..	14	0		15	0
GRAINS—	Blé ₩ minot...	4	6		4	9
	Pois —	4	6		5	0
	Orge — ..	3	6		3	9
	Avoine 40 ℔ ..	2	3		2	5
	Sarrasin ₩ minot.	2	9		3	0
	Lin — ..	6	3		6	6
	Mil — ..	8	0		8	6
	Blé-d'Inde — ..	4	0		6	0
LÉGUMES—	Patates, poche...	3	6		3	9
	Fèves minot ..	8	0		0	0
	Oignons ₩ tresse..	5	6		6	0
LAITERIE—	Œufs frais ₩ doz	1	0		1	3
	Beurre frais ₩ ℔..	1	3		1	6
	Beurre salé — ..	0	9		0	10
DIVERS—	Sucre d'érable ₩ ℔	0	5		0	6
	Miel —	0	7		0	8
	Saindoux —	0	7½		0	8
	Lard frais ₩ 100 ℔.	30	0		32	6
	Bœuf — .	25	0		35	0
	Lievres ₩ couple..	1	0		1	3
VOLAILLES—	Dindes ₩ couple	8	0		10	0
	Dindes jeunes......	5	0		7	6
	Oies — ..	4	6		6	0
	Canards — ..	3	0		4	0
	Poules — ..	2	6		3	0
	Poulets — ..	2	0		3	0
GIBIERS—	Canards sauvages.	2	6		5	0
	Pleuviers ₩ couple	0	0		0	0
	Bécassines — .	0	0		0	0
	Coqs de bruyères..	0	0		0	0
	Pigeons — ..	0	9		1	0
	Perdrix — ..	3	0		4	0
	Tourtes ₩ doz...	0	0		0	0
FRUITS—	Pommes ₩ quart..	7	6		15	0
	Pêches ₩ boîte..	00	0		00	0
	Oranges ₩ — ..	30	0		35	0
	Citrons — ..	22	0		25	0

IMPORTATIONS

Par le Grand Tronc Est—C & Baird 215 bcts sucre, J Mitchelle 20 do, J Rhynas 43 cs, H Benallock 1 bte poisson, B Crawford 1 do, A Walker & cie 17 btes m'dise.

Par le Champlain—H Stephens 2 cs marbre, F & Hodgson 7 do m'dise, C Chanteloupe 2 do verreris.

Par le Grand Tronc Ouest—Ogilvie & cie 4 qrts alcalis, Hobson & cie 14 do, divers 12 do, Banque Ontario 100 qrts farine, R Mitchell 300 do, J Hunsicker 400 do, T W Raphael 200 do, Kirkwood L & cie 200 do, C J Cusack 300 do, A W Ogilvie 700 mts blé, McKay & cie 125 qrts lard, C Seymour 14 rlx cuir, T W Raphael 350 mts pois, Savageau & cie 350 do, W McDonald 11 brls tabac, M P Ryan 60 tins beurre, G Wait 17 do, Buck K & cie 154 do, C J Cusack 40 cochons abattus, Hobson & cie 224 do, Kirwood L & cie 220 btes fromage, T W Raphael 57 cqs whiskey, Banque Montréal 45 mts avoine, C & Baird 16 do, Akin & K 127 mts seigle.

NAISSANCE.

A Laprairie, le 25 courant, la Dame de M. Edmond Brosseau, une fille.

DECES.

En cette ville, le 29 du courant, Ludger Labelle, Ecr., Avocat et Conseiller de Ville à l'âge de 28 ans.

Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son oncle, J. M. Papineau, Ecr., rue St Laurent, No. 42, à 8½ h. A. M. pour se rendre à l'Eglise Paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

En cette ville, samedi soir, le 28 du courant, Théod. Doucet, Ecuier, Notaire Public et Vice-Consul de France.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain, le 2 Janvier. Le convoi funèbre laissera la demeure du défunt, coin des rues Mansfield et Ste Catherine, à 8.30 hs. A. M précises. Les parents et amis sont respectueusement priés d'y assister, sans autre invitation.

Le Messager du Cœur de Jésus.

Les personnes dont l'abonnement se termine au 31 Décembre, sont priées de renouveler leur abonnement au plus tôt, en remettant $1.25 à MM J. B. ROLLAND & FILS, les Agents pour le Canada.
92

COMPAGNIE D'ASSURACEN DITE

Commercial Union

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.

BUREAUX DE LA SUCCURSALE—385 et 387 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

CAPITAL... $12,500,000 ou £2,500,000 Sterling.
FONDS DÉPOSÉS EN CANADA.......... $50,000.

Département contre le Feu.

Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les Articles de Commerce à des taux modérés

Département sur la Vie.

Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics **90 par cent** des primes reçues.

MORLAND, WATSON et CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FREDERICK COLE, Secrétaire.

A. TELLIER,
Sous-Agent.
Montréal avril 1867—182 a D k c

Chambre des Notaires de Montréal

Une Assemblée Spéciale de tous les Notaires de Montréal est convoquée par les présent s pour AUJOURD'HUI, à 4½ heures de l'après-midi, relativement au décès de feu T. DOUCET, Notaire, décédé.

Par ordre,
H LAPPARE,
Sec. C N M.

Montréal, 31 décembre 1867—96

SOZODONT

Le Sozodont

NETTOIE, EMBELLIT ET CONSERVE LES DENTS.

Il est le seul remède efficace et de confiance qui existe. Des tentatives ont été faites pour imiter cet article inestimable dans tout l'univers, mais toutes ont échoué. Le peuple ne se laissera pas escroquer son argent ou gater les dents en usant de ces imitations nuisibles.

Le SOZODONT est aussi inoffensif que l'eau, comme le dira tout Chimiste qui l'aura analysé. Les propriétaires Hall & Ruckel, ont aussi produit des affidavits qu'il ne contient ni acide, ni potasse, ou aucune autre drogue délétère.

Lisez le certificat suivant d'un éminent chimiste : " J'ai fait une analyse chimique attentive du SOZODONT, et rien de nuisible ou de répréhensible n'a été trouvé dans sa composition.—JULIUS G. POHLE, M. D., chimiste, ci-devant de Dr. James R Chilton & cie."
(480, Broadway, New-York.)

Employé et approuvé par les premiers Dentistes de l'univers.

DEMANDEZ du SOZODONT et ne PRENEZ AUCUNE AUTRE DROGUE.

PRIX, 50 CENTS LA BOUTEILLE.

Vendu par tous les Droguistes.

HALL & RUCKEL, Propriétaires,
NEW-YORK.

Dépôt : 205, High Holborn, Londres, Angleterre.

Plaster Magnétique de Morehead

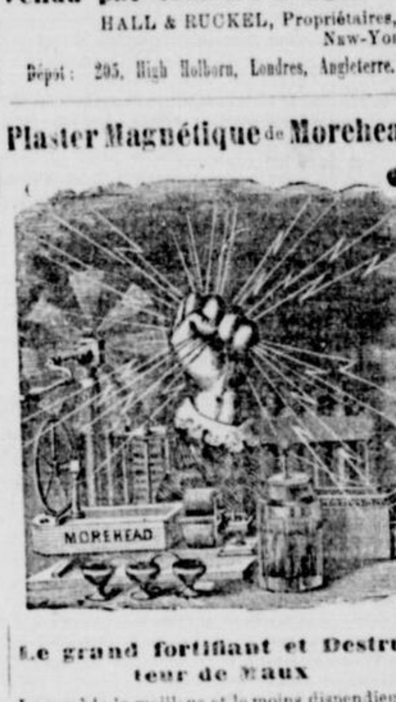

Le grand fortifiant et Destructeur de Maux

Le remède le meilleur et le moins dispendieux de tout l'univers pour les familles. Simple et agréable dans son application, certain et efficace dans ses résultats. Propre à soulager la douleur en tout temps, en tout lieu, dans toutes les parties du système humain, et sous toutes les circonstances. Lorsque vous appliquez le Plaster quelque part, si la douleur s'y trouve le Plaster s'y attachera et y demeurera collé jusqu'à ce que la douleur ait disparu. Le Plaster magnetise la douleur et la chasse, et

La douleur ne peut exister ou le Plaster est appliqué.

Rheumatisme, souffrances des personnes estropiés, Roideur, Faiblesse, Débilité, Maladie des Nerfs, Neuralgie, Dyspepsie, Toux et Rhumes, Douleurs et Maux de toutes sortes sont IMMÉDIATEMENT SOULAGÉS, et avec un peu de patience, DEFINITIVEMENT GUERIS, par l'influence magique du PLASTER MAGNÉTIQUE. C'est le remède le plus simple, le plus sûr, le plus certain le plus doux, le moins dispendieux, qui existe. Son application est universelle, aux hommes vigoureux comme aux femmes délicates et aux faibles enfants. Son usage est agréable sans incommodité et sans trouble. Son prix réduit le met à la portée de tous.—Riches et pauvres,—tous peuvent se le procurer, et tous ceux qui sont malades ou éprouvent une souffrance quelconque devraient se le procurer.

Mettez le dans des boites de fer blanc imperméable à l'air, et ainsi vous le conserverez toujours frais et pur.

Chaque Boîte fera 4 ou 6 emplâtres et un enfant peut les préparer.

Prix 25c. la Boite.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES.

COLLE FORTE

PRÉPARÉE PAR

SPALDING.

L'article le moins dispendieux et le plus propre à la Réparation des Meubles, des Jouets, de la Faïence et de tous les ouvrages d'ornement du monde. Aussi,

ELLE REMPLACE LE MUCILAGE ORDINAIRE

Et on la trouvera

BEAUCOUP PLUS ADHESIVE.

Prix, 25 cents la Bouteille avec Brosse.

A vendre dans les Magasins de Meubles et de Marchandises de Fantaisie.

GOUDRON D'OLIVE DE STAFFORD

Ce Remède ancien et de confiance, formé du jus de l'OLIVE et du VIN, guérit définitivement

Bronchites, Asthme Catarrhe, Toux, Rhumes, le Crachement de Sang

ET LA

CONSOMPTION

PAR

L'ASPIRATION.

Employé et recommandé par les premiers Médecins de l'Amérique.

☞ IL N'A JAMAIS FAILLI. ☜

PRIX, CENTS LA BOUTEILLE.

En vente chez tous les Droguistes.

Amers Allemands de Hoofland

ET

TONIQUE ALLEMAND DE HOOFLAND

LES

Grands Remèdes pour toutes les Maladies du

FOIE, DE L'ESTOMAC OU DES ORGANES DIGESTIFS.

LES AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND

Sont composés de pur jus (ou comme on dit en termes de médecine d'extraits) de Racines, Herbes, et Ecorces, formant une composition très-concentrée et exempte de mélange alcoolique de toute sorte.

LE TONIQUE ALLEMAND DE HOOFLAND

Est une combinaison de tous les ingrédients des Amers, avec la plus pure qualité de *Rum Santa Cruz*, Orange, &c, formant un des remèdes les plus doux et les plus agréables qui soient offerts au public.

Ceux qui préfèrent une médecine exempte de mélange alcoolique useront des

AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND.

Ceux qui n'ont point d'objection à la combinaison des Amers, tel que mentionné, useront du

TONIQUE ALLEMAND DE HOOFLAND.

Ils sont tous deux également bons, et possèdent les mêmes vertus médicales, le choix entre les deux étant une simple question de goût, le Tonique est le plus agréable.

L'estomac, par une multitude de causes, telles qu'Indigestion, Dyspepsie, Débilité nerveuse, &c, est très-susceptible d'éprouver un dérangement dans ses fonctions. Le foie, aussi intimement en rapport avec l'estomac qu'il l'est, en est alors affecté, d'où il résulte que le patient souffre d'un plus ou moins grand nombre des maladies suivantes :

Constipation, Flatulence, Accumulation interne, Surabondance de Sang à la Tête, Acidité de l'Estomac, Nausée, Cardialgie, Dégoût pour la Nourriture, Abondance de poids dans l'estomac, Eructation aigre, Faiblesse ou agitation dans le creux de l'estomac, Etourdissement, Respiration pressée ou difficile, Battement de Cœur, Etouffement ou suffocation lorsqu'on est couché, obscurcissement de la vue, pointes ou membranes devant la vue, lourd mal de tête, défaut de transpiration, Jaunisse de la peau et des yeux, douleurs dans le côté, le dos, la poitrine, les membres, &c., soudains accès de chaleur, brûlement dans la chair, mal imaginaire constant, et grands affaiblissements des esprits

Quiconque souffre de ces maladies devrait prendre les plus grandes précautions dans le choix d'un remède pour se guérir, n'achetant que celui qui, comme il s'en est assuré par ses investigations et ses informations, possède un vrai mérite, est habilement composé, est exempt de tout ingrédient nuisible, et s'est établi par lui-même une réputation pour la guérison de ces maladies. Pour cette fin nous soumettons ces remèdes bien connus :

Amers Allemands de Hoofland

ET

TONIQUE ALLEMAND DE HOOFLAND

Préparés par le Dr. C. M JACKSON,
PHILADELPHIE, PA.

Depuis vingt-deux ans qu'ils ont été introduits pour la première fois dans ce pays, venant de l'Allemagne, ils ont, pendant cette période, certainement gueri plus de maladies et soulagé l'humanité souffrante d'une manière plus étendue que tout autre remède connu du public.

Ces remèdes guériront efficacement les Maladies du Foie, la Jaunisse, la Dyspepsie, la Débilité Chronique ou Nerveuse, la Diarrhée Chronique, la maladie des Rognons, et toutes les maladies qui naissent du désordre dans le Foi, l'Estomac et les Intestins.

La Débilité

Résultant de quelque cause que ce soit. PROSTRATION DU SYSTÈME, produite par le rude Labeur, la Fatigue, l'imprévoyance, les Fièvres, &c.

Il n'existe pas de médecine égale à ces remèdes pour ces différents cas. Par eux, le ton et la vigueur sont procurés à tout le système, l'appétit est augmenté, la nourriture devient savoureuse, l'estomac digère promptement, le sang est purifié, la complexion devient saine et forte, la teinte jaune est enlevée des yeux, la rougeur remonte sur les joues, et l'invalide faible et nerveux devient un être fort et plein de santé.

LES PERSONNES AVANCÉES EN AGE.

Et sentant la main du temps peser lourdement sur elles, avec son cortége de maladies, trouveront dans l'usage de ces Amers et du Tonique, un Elixir qui instillera une nouvelle vie dans leurs veines, redonnera jusqu'à un certain point l'énergie et la vigueur de jours plus jeunes, reconstruira leurs constitutions affaissées et leur procurera la santé et le bonheur pour le reste de leurs jours.

AVIS.

C'est un fait reconnu qu'une grande moitié de la portion féminine de notre population jouit rarement d'une bonne santé, ou pour se servir de leurs propres expressions, "ne se portent jamais bien." Elles sont languissantes, dépourvues d'énergie, extrêmement nerveuses, et n'ont point d'appétit.

A cette classe de personnes les Amers et le Tonique sont spécialement recommandés.

LES ENFANTS FAIBLES ET DELICATS.

Acquièrent des forces par l'usage de l'un ou l'autre de ces remèdes Ils guériront infailliblement tous les cas de MARASME.

Des milliers de certificats ont été accumulés dans les mains du propriétaire, mais l'espace ne permet de publier que quelques-uns de ces certificats On remarquera qu'ils viennent d'hommes distingués et d'une telle respectabilité qu'il faut y ajouter foi.

TEMOIGNAGES.

L'hon. GEO. W WOODWARD, Juge en chef de la Cour Supérieure, de la Pennsylvanie, écrit :

Philadelphie, 16 mars 1867.

" Je trouve que les Amers Allemands de Hoofland sont un excellent Tonique, utile dans les maladies des organes digestifs, et très-efficace dans les cas de faiblesse ou d'action nerveuse dans le système Votre, etc., GEO. W. WOODWARD.

L'hon JAMES THOMPSON, Juge de la Cour Supérieure de Pennsylvanie :

Philadelphie, 28 avril 1866.

" Je considère que les Amers Allemands de Hoofland sont une médecine précieuse dans les cas d'attaques d'indigestion ou de dyspepsie. Je puis certifier cela d'après ma propre expérience.

Votre, avec respect, JAMES THOMPSON."

Du Révd. JOSEPH H KENNARD, D. D Pasteur de la dixième Eglise Baptiste, Phil.

Dr. Jackson—Cher monsieur : J'ai été souvent requis de joindre mon nom à des recommandations de différentes sortes de médecine, mais regardant la pratique comme hors de ma propre sphère, j'ai refusé dans tous les cas. mais avec une preuve claire dans plusieurs circonstances, et particulièrement dans ma propre famille, de l'utilité des Amers Allemands de Hoofland, je veux bien pour une fois, me départir de ma ligne de conduite, pour exprimer ma entière conviction que, *pour la faiblesse générale du système et spécialement pour les maladies du Foi, c'est une préparation sûre et efficace.* Dans quelques cas, elle peut faillir ; mais, le plus souvent, elle sera très-avantageuse pour ceux qui souffrent de ces maladies. Votre, très-respectueusement,

J H. KENNARD,
8, en bas de la rue Coates.

Les remèdes allemands de HOOFLAND sont contrefaits Voyez à ce que la signature de C. M. JACKSON soit sur l'enveloppe de chaque bouteille. Bureau et manufacture principale : à l'Entrepôt de Médecine Allemand, No. 631, Rue Arch, Philadelphie, Pa.—**Charles M. Evans**, Propriétaire, Ci-devant C. M. JACKSON & CIE.

PRIX :—Amers Allemands de Hoofland, par bouteille $1.00
Do do demi-bouteille. 0.50
Tonique Allemand de Hoofland, mis dans des bouteilles d'une pinte, $1.50 par bouteille ou une demi douzaine pour $7.50.

☞ N'oubliez pas de bien examiner l'article que vous achetez, pour vous assurer que c'est le véritable.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET PHARMACIENS.

26 oct—43 smk

L'EXTRAIT FLUIDIQUE

DE

BUCHU

DE

HELMBOLD

EST UN

REMEDE CERTAIN

POUR

LES MALADIES QUI AFFECTENT

La Vessie
Les Reins
La Gravelle
La Faiblesse Organique
Les Maladies des Femmes
La Débilité Generale

ET TOUTES LES MALADIES DES

ORGANES URINAIRES

SOIT DANS LES HOMMES

SOIT DANS LES FEMMES

De quelque cause qu'elles aient originé et quelqu long que soit le temps depuis lequel elles durent.

Les maladies de ces orgnes requièrent l'usage d'un

DIURETIQUE.

Si aucun traitement n'est employé, la Consomption ou l Aliénation Mentale peut en résulter. Notre chair et notre sang sont exemptés de ces maladies et la

Santé et le Bonheur

ET CEUX DE

NOTRE POSTÉRITÉ

Dépendent du prompt usage d'un remède sûr.

L'EXTRAIT DE BUCHU

DE

HELMBOLD

Est établi depuis 18 ans,

PRÉPARÉ PAR

H. T. Helmbold,

DROGUISTE,

594, BROADWAY, NEW-YORK

ET

104, South Tenth St., Philadelphie, Pa.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES.

L'EXTRAIT FLUIDIQUE DE BUCHU DE HELMBOLD est agréable au goût et à l'odeur, privé de toute substance délétère, et immédiat dans son action.

L'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD donne la santé et la vigueur à la constitution et des couleurs aux joues pâles. La faiblesse est accompagnée de plusieurs symptômes alarmants, et si aucun traitement n'est employé, la consomption, la démence et les accès d'épilepsie peuvent en résulter.

POUR LA NON-RETENTION ou L'INCONTINENCE de l'urine, l'irritation, l'inflammation ou l'ulcération de la vessie ou des reins, maladies des glandes prostates, pierre dans la vessie, calculus, gravelle ou dépôts de poussière de briqua et toutes maladies de la vessie, des reins et enflure hydropique,

Usez de l'Extrait Fluidique de Buchu de Helmbold.

CONSTITUTIONS FAIBLES et DÉLICATES des deux sexes, usez de l'Extrait de Buchu de Helmbold. Votre tempérament deviendra plus vif, plus énergique et vous pourrez bien dormir

NE PRENEZ PLUS DE REMÈDES désagréables ou malsains pour des maladies désagréables ou dangereuses. Usez de l'Extrait de Buchu de Helmbold, et de son Eau de Rose améliorée.

LA GLOIRE DE L'HOMME EST LA FORCE.—En conséquence les personnes nerveuses et faibles devraient user de l'Extrait de Buchu de Helmbold.

LA VIGUEUR DE L'AGE MUR ET DE LA JEUNESSE sont recouvrées par l'Extrait de Buchu de Helmbold

LES CONSTITUTIONS BRISÉES sont réparées par l'Extrait de Buchu de Helmbold.

L'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD et son EAU DE ROSE AMÉLIORÉE guérissent les souffrances secrètes et délicates dans toutes leurs phases, avec peu de dépenses, peu ou point de changement dans le régime, sans inconvénient et sans danger. Il est agréable au goût et à l'odeur, immédiat dans son action et exempt de toutes substances délétères.

L'EXTRAIT CONCENTRÉ DE BUCHU DE HELMBOLD

EST LE GRAND DIURÉTIQUE.

L'Extrait concentré de Salspareille de Helmbold

EST LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG.

L'un et l'autre sont préparés d'après les règles de la Pharmacie et de la Chimie, et sont les plus efficaces qui puissent être faits.

☞ En vente chez tous les Droguistes de tous les endroits.

23 octob e. 90—sm ke

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Nous regrettons beaucoup d'apprendre que votre condescendance à publier deux ou trois écrits pour défendre la conduite des opposants au démembrement de la paroisse de Montréal vous ait valu l'expression d'un grand mécontentement de la part de quelques personnes influentes. Nous regrettons encore davantage que ce déplaisir ait été accompagné d'actes bien propres à vous laisser voir un parti pris de nuire à vos intérêts matériels si vous continuiez à nous ouvrir vos colonnes.

Mais puis qu'il en est ainsi, monsieur le Rédacteur, nous avons pris la résolution de ne plus nous défendre pour ne plus vous exposer à ces désagréments.

Il est rare que les questions qui touchent de près ou de loin aux intérêts matériels de la religion puissent être discutées avec calme et sobriété. N'est-il pas étrange, en effet, qu'à la moindre discidence d'opinion, on voit les personnes mêmes les mieux intentionnées tomber dans les extrêmes et se regarder mutuellement comme de grands coupables, bien que les doctrines et les dogmes ne soient nullement en jeu? Celui qui cherche sans cesse qui dévorer n'ignore pas l'axiome *divide et impera*, et il vient rugissant se placer dans la division qui s'ouvre, de sorte que les partis ne peuvent plus se voir qu'à travers la colère qu'il souffle.

Par exemple, nous n'avons jamais exprimé autre chose que du respect, de la vénération, de l'admiration même pour notre saint évêque, et cependant on nous regarde quelque part comme ses ennemis et ses aggresseurs parce que nous avons cru devoir argumenter contre le démembrement de cette paroisse lorsque nous étions invités à le faire.

Peut-être que de notre côté nous voyons aussi des intrigues qui n'existent pas pour nuire à une vénérable institution qui a tant et si longtemps édifié Montréal, et qui souffre en silence cet oubli des égards qui lui sont dûs à tant de titres.

Ainsi donc, de crainte d'être injustes et de vous causer des torts personnels nous n'en dirons rien, bien persuadés du reste, que Monseigneur désapprouverait ces choses si elles lui étaient connues.

Nous nous arrêterons donc à quelques mots de réplique sur ce qui concerne l'adresse de la paroisse de St. Vincent de Paul.

L'ADRESSE DE ST. VINCENT DE PAUL.

Nous avons lu avec plaisir la correspondance qui a paru avant-hier dans votre journal, en réponse à notre article signé "Veritas." Elle est venue, comme vous avez pu vous en convaincre vous même, confirmer tout ce que nous avions dit et même elle semble nous faire connaître quelque chose de plus; savoir que c'est M. le Curé qui a composé l'adresse. Nous vous avions dit que c'était le Curé qui avait convoqué l'assemblée dans une toute petite sacristie. On l'avoue tout en faisant remarquer que la porte de la sacristie était ouverte et qu'il y avait foule dans l'église. Nous ferons remarquer à notre tour que les citoyens n'ont pas continué de parler dans une église où se trouve le Saint Sacrement. Nous vous avons dit que c'était le Curé qui avait lu l'adresse dans la sacristie. On l'avoue encore; mais on nous reproche de n'avoir pas fait connaître l'intention du Curé. Nous n'en étions pas chargé.

Viennent ensuite dans cette correspondance un certain nombre de signatures pour prouver qu'un certain nombre ont adhéré depuis à cette adresse. Nous n'avons pas prédit que l'adresse n'aurait pas de signatures; mais nous avons demandé si elle en avait lorsqu'elle a été présentée à Sa Grandeur; or il est prouvé maintenant qu'elle n'en avait pas. Nous vous avons donc dit la vérité M. le Rédacteur, et nous pourrons encore signer sans rougir *Veritas*. Mais, nous dit-on, dans cette correspondance, le curé n'a fait l'adresse qu'après en avoir été prié par quelques citoyens, savoir: MM. Joseph Poupart, Antoine Demers, Calixte Dupras et Louis Demers. Nous ne le nions pas. Nous savons en effet que dans une petite réunion auprès du curé ces messieurs pour bien recevoir Sa Grandeur Mgr. de Montréal avait décidé qu'on lui présenterait une adresse de respect et de reconnaissance tout en faisant remarquer qu'on voulait qu'elle n'eut en rien le caractère de celle de St. Henri. Ainsi il est vrai qu'on a voulu *spontanément* présenter à Monseigneur une adresse; mais non pas celle qui lui a été présentée. En preuve de ce que nous disons ici nous avons le certificat suivant signé par deux des messieurs présents à cette réunion et nous sommes certains que les deux autres ne nieront pas le fait. Nous pouvons donc encore signer

VERITAS.

Nous soussignés certifions que dans une assemblée préalable des principaux citoyens de la paroisse de St. Vincent de Paul convoquée par le Curé, nous lui avons fait remarquer que nous désirions que l'adresse, qui devait être présentée à sa Grandeur Mgr. de Montréal, témoignât seulement de notre respect et de notre reconnaissance pour sa visite et que par là même elle ne devait ressembler en rien à celle de St. Henri qui à notre avis était injurieuse au Séminaire.

LOUIS DEMERS, fils,
JOSEPH POUPART.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A "LA MINERVE."

Ottawa, 27.—Différents officiers de la cité, au nombre de plus de 60, ont rencontré aujourd'hui le célèbre J. Day, et ont donné en son honneur un magnifique banquet. Les santés ordinaires lui ont été présentées. Ils ont passé une belle soirée et la plus grande harmonie a régné parmi eux.

En l'absence de M. G. Harington, qui était retenu par la maladie, la présidence a échu à M. D. D. Kealbertson.

OUVERTURE DES CHAMBRES LOCALES.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 27.—L'ouverture du premier parlement de Québec a eu lieu aujourd'hui à 3 heures. Malgré le mauvais temps, un immense concours de personnes encombrait le voisinage des bâtisses du parlement. Les Hussards de Québec formaient une escorte à Son Excellence. L'artillerie de la garnison et le neuvième bataillon des carabiniers volontaires de Québec, bordaient les rues, comme gardes d'honneur. Le 30e régiment, avec son corps de musique, occupait le devant des bâtisses du parlement.

Parmi les personnes présentes dans la salle d'assemblée se trouvaient: Sa Grâce l'Archevêque de Québec, le Grand Vicaire Caseault, et un nombreux clergé de toutes dénominations; Son honneur le Juge-en-Chef Duval, les Juges du Banc de la Reine, de la Cour Supérieure et des autres Cours, le Consul Français, et plusieurs étrangers.

A trois heures précises, une grande décharge annonça l'arrivée de Son Excellence accompagnée par un brillant état-major, composé des officiers appartenant aux forces volontaires.

Son Excellence ayant pris place sur son trône, l'Hon. Orateur de l'assemblée législative se leva et par ordre du lieutenant gouverneur, avertit l'huissier de la verge noire de convoquer l'assemblée législative. Les membres de la chambre basse étant arrivés, précédés par le greffier de l'assemblée, l'Hon. Orateur les informa que lorsqu'ils auraient élu un orateur, Son Excellence leur apprendrait les raisons pour lesquelles il avait convoqué l'assemblée législative, et que Son Excellence les rencontrerait demain à ce sujet.

Les membres de l'assemblée se retirent alors, et le Lieutenant-Gouverneur accompagné de son état-major, retourne à la maison du Gouvernement.

Les membres étant revenus de la Chambre du Conseil,

L'Hon. M. Chauveau se leva et prononça un discours très éloquent à la gloire des ancêtres du membre pour le comté de Lévis, et en venant à la nécessité de choisir pour Orateur, un membre parfaitement versé dans la connaissance des deux langues, il proposa que le membre pour le comté de Lévis, G. Blanchet, Ecuier, fut élu Orateur de l'assemblée.

La motion fut secondée par M. Dunkin, et après quelques compliments faits par M. Joly, sur les services militaires ainsi que sur les excellentes qualités civiques du colonel Blanchet, la motion fut adoptée. L'orateur fut conduit au fauteuil par les Hons. MM. Chauveau et Dunkin, et le sergent ayant posé la masse d'armes sur la table, l'orateur offrit ses remerciments en quelques mots, pour l'honneur qu'on lui conférait, et réclama l'indulgence de la chambre sur la tâche délicate et difficile dont il allait être chargé.

Sur motion de l'Hon. M. Chauveau, la Chambre s'ajourna.

PROVINCE D'ONTARIO.

Toronto, 27.—Le premier Parlement de la Province d'Ontario s'est ouvert aujourd'hui en présence d'un grand nombre de spectateurs. Presque tous les membres étaient présents. Entre une et deux heures de l'après-midi, la cérémonie d'assermenter les membres a eu lieu. Le serment a été administré par MM. N. H. Boulton et C. P. Gilmore, Greffier de la Chambre, qui ont été nommés commissaires à cette fin.

Les membres ont été assermentés à la table du greffier, un par un. Ensuite ils ont signé leurs noms, avec le serment d'allégeance.

Vers une heure et demi, le parterre en avant de la bâtisse a commencé à se remplir, et malgré le mauvais temps, pas moins de 2000 personnes ont dû être présentes, lorsque le lieutenant gouverneur a arrivé à la porte de la bâtisse. Il n'y avait pas beaucoup de dames présentes aujourd'hui, vu que la cérémonie n'était qu'une simple formalité, et n'a duré que très peu de temps.

Dans la salle d'Assemblée se trouvaient les Juges Draper et John Wilson; MM. Adam Wilson, Richard Morrison, Hogarty, le Chancelier Vankoughnet et le Vice-Chancelier Mowatt, ainsi que le Shérif; les Révds MM. Grassett, Barclay, Ryerson, le Recorder Duggan, l'Hon. S Spence, le Dr. McLean, l'Evêque Lynch, etc.

Les ministres de la Couronne occupaient leurs places ordinaires à la droite; les juges et le clergé sus-mentionnés avaient des sièges réservés au milieu de la salle. Quelques minutes avant trois heures, Son Excellence le Lieutenant Gouverneur est arrivé dans une voiture trainée par quatre chevaux, et a été reçu par le corps de musique des *Royals*, et salué par la 10e compagnie des *Royals* sous le commandement du Capt. Paterson, la Compagnie du Grand-Tronc et le régiment des *Queens Own*, qui formaient la garde d'honneur.

Son Excellence s'est rendue à la porte privée de l'orateur accompagné de son état-major, où y remarquait le capitaine Morrison, le Col. Anderson, le Col. Howard et les officiers de la 10e compagnie des *Royals*, de la compagnie du *G. Tronc*, des *Queen's Own*. A trois heures précises le gouverneur monta sur son trône.

Le Sergeant d'Armes ayant placé la masse d'armes sur la table,

L'Hon. M. C. Cameron, Secrétaire-Provincial se leva et exposa qu'il avait été chargé d'annoncer que Son Excellence ne prononcerait le discours du Trône, que lorsque l'Orateur aurait été élu, et qu'il le remettait à demain à deux heures.

Ensuite Son Excellence invita le Greffier à prendre le fauteuil.

L'Hon. J. S. McDonald, proposa en quelques mots que M. Stevenson, député du comté de Lennox, fut nommé orateur de la chambre. L'Hon M. Carling seconda la motion.

M. McFellar dit que le parti auquel il appartenait, serait satisfait de cette nomination et ne s'y opposerait pas et qu'il serait content de voir M. Stevenson prendre le fauteuil.

M. Henry Smith dit qu'il était prêt à voter pour lui.

M. T. R. Ferguson parla dans le même sens. M. Boyd le soutint également.

La motion fut alors mise aux voix et passa à l'unanimité. Celui qui avait fait la motion, et celui qui l'avait secondée, conduisirent l'orateur au fauteuil, la masse d'armes fut posée sur la table, et l'orateur en prenant le fauteuil remercia la chambre de l'honneur qu'elle lui faisait en le choisissant pour orateur dans le premier parlement d'Ontario.

Il dit qu'il connaissait la responsabilité qui pesait sur lui, qu'il s'efforcerait d'agir sans esprit de parti, dans le seul but de travailler aux intérêts individuels des membres et au bonheur du peuple. Sir Henry Smith parla ensuite d'ajourner la session mardi prochain, jusqu'à ce que les fêtes fussent passées. Il manifesta le désir de connaître les opinions sur ce sujet. L'Hon J. S. McDonald répondit que plusieurs membres désiraient sans doute cet ajournement, et que le gouvernement écouterait l'expression de ces opinions.

Sur motion, la chambre s'ajourna alors à demain à 3 heures P. M.

Nouvelle Orléans, 27.—Il paraît que dans l'intérieur de l'état, les nègres continuent leurs déprédations d'une manière alarmante. On reçoit la nouvelle du Texas que les Indiens continuent leurs dévastations sur les frontières.

New-York, 27.—Le steamer *Atlanta* est arrivé de Londres.

Portland, 27.—Le steamer *Hibernian* est arrivé de Liverpool.

Boston, 27.—La grande manufacture de Delaforte et Cie, située au Sud de Boston a brûlé la nuit dernière: perte, de 60,000 à 70,000 piastres.

St. Louis, 27.—Une lettre de Santa Fe, Mexique, datée du 17 du courant, dit que le juge en chef Hough a été tué avec un fusil, par le capitaine Ryerson, membre du sénat territorial.

Cincinnati, 27.—La distillerie de Boyle, Muller et Cie., a été détruite par le feu, ce soir; la perte totale est de $15,000; d'autres bâtisses ont été endommagées pour un montant de $30,000.

Londres, 27, à midi.—Un autre outrage de ceux qui ont caractérisé les opérations des féniens *Brotherhood* vient d'être commis à Dublin. Les télégrammes reçus aujourd'hui donnent les renseignements suivants Une quantité extraordinaire de lettres a été dernièrement trouvée au bureau de poste à Dublin. Chacune de ces lettres étaient remplie d'une matière explosive destinée à tuer la personne à laquelle elle était adressée. Elles ont toutes faites explosion avant d'arriver à leur destination. Cette fois, personne n'a été tué.

L'un des hommes de police de la ville qui a reçu une de ces lettres, a été horriblement blessé par l'explosion qui a eu lieu lorsqu'il a ouvert la lettre. On ne peut dire combien de ces messages dangereux sont envoyés.

Une grande excitation règne dans la ville et dans la campagne causée par la découverte de ce dernier outrage des féniens Les autorités sont actuellement à faire des recherches.

Le *Times* de Londres a publié ce matin un article éditorial sur la question fénienne. Il dit que pas moins de 2[illegible],000 constables spéciaux ont été assermentés et sont maintenant employés à Londres. Il attire l'attention sur le danger général, qui fait augmenter les mesures de précaution dans les villes de provinces et les métropoles.

Londres, 27.—Le *Times* d'aujourd'hui vante les américains pour la magnanimité qu'ils ont prouvée en faisant une si belle réception à M. Dickens.

Paris, 27.—Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient un avis officiel que les coupons des bons Italiens seront payés.

Vienne 27.—Par les nouveaux engagements du cabinet autrichien, le baron Van Buest a cessé de remplir la fonction de président du ministère, mais il reste ministre des affaires étrangères, place qu'il avait en même temps que la première.

Berlin, 27, au soir.—Un conseil général dans lequel tous les états du Nord et du Sud de la Germanie ont été représentés pour la première fois depuis la dernière guerre, aura lieu dans cette ville, en mars prochain.

Londres, 27.—Une dépêche de l'Inde annonce le départ du général Napier de Bombay, pour Massawath afin d'y prendre le commandement immédiat des troupes dans l'expédition qui se continue actuellement dans l'intérieur de l'Abyssinie.

Florence, 27 — On dit que le général Menabrea a déclaré son intention de dissoudre le parlement national maintenant en session, et qu'il fait appel aux campagnes. Puisse un autre vote défavorable au ministère être adopté avant ce temps.

DECES.

En cette ville, le 27 du courant, Michel Durand, écr.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant. Les membres de la Congrégation des hommes de Ville-Marie sont priés de se réunir à huit heures A. M. à l'Eglise de Notre-Dame des Anges.

HUITRES! HUITRES!

PAR

LE STEAMER "LADY HEAD."

Le soussigné vient de recevoir par ce steamer arrivé au quai le 22 courant:

100 quarts CARAQUETTE
50 " ST. SIMON

Ces huitres ont été choisies et prises dans un bon temps pour se conserver jusqu'au mois de Mars prochain.

— AUSSI —

150 quarts de MORUES et de HARENGS d'Automne.

M. BROSSARD,
Marchand de Provisions,
127, RUE ST. PAUL,
Vis-à-vis le Marché Bonsecours.
26 novembre—44

ENSEIGNE DU MARTEAU.

FERRONNERIES,

Poeles de Cuisine

Poëles de Cuisine pour Bois, Poëles de Cuisine pour Charbon, Poëles Doubles, Poëles de Philadelphie, Couchettes en Fer,

"Farmers Boilers,"

Avec un Assortiment Général de Ferronneries Bêches, Pelles, Fourches, Grattes, Râteaux, etc.

VIEUX POELES ECHANGÉS

G. LEPAGE,
210, Rue St. Paul.
Au coin de la Place Jacques-Cartier.
20 avril—186 um A sm B k

Salsepareille d'Ayer

POUR PURIFIER LE SANG.

La réputation dont jouit cette excellente Médecine provient des cures qu'elle a opérées et dont plusieurs sont d'un caractère réellement merveilleux. Des cas invétérés de Scrofule, dans lesquels le système paraît entièrement livré à la corruption, ont donné à ce composé des vertus extraordinaires. Les désordres d'un caractère scrofuleux et les affections qui sont simplement aggravées par la présence de la matière scrofuleuse ont été radicalement guéries dans des circonstances si nombreuses, dans toutes les parties du pays, que nous n'avons pas besoin de dire ici au public que c'est dans la plupart des cas un remède spécifique et absolu.

Le poison scrofuleux est un des ennemis les plus dangereux de notre race. Souvent ce locataire invisible et insensible de l'organisme mine la constitution et facilite l'attaque des maladies fatales sans même exciter le soupçon de sa présence. De plus, il semble répandre l'affection par tout le corps, et de là, dans une occasion favorable, il développe rapidement l'une ou l'autre de ses formes hideuses, soit à la surface du corps, soit parmi les organes vitaux. Dans ce dernier cas, les tubercules peuvent soudainement se déposer dans les poumons ou le cœur, où des tumeurs peuvent se former dans le foie. Ces faits rendent nécessaire l'usage occasionnel de la *Salsepareille* comme préventif.

C'est une erreur de croire qu'aussi longtemps qu'aucune éruption ou tumeur apparaît, il n'y a pas d'indices de scrofule. Ces formes de dérangements peuvent bien ne jamais se produire, et cependant les forces vitales du corps seront assez réduites pour endommager matériellement la santé et abréger la durée de la vie. C'est une erreur commune de croire que la scrofule est strictement héréditaire. Sans doute elle est communiquée aux enfants par les parents, mais elle s'engendre aussi dans les personnes nées d'un sang pur. La vie misérable, l'indigestion, le plein air, les habitudes licencieuses, la mal-propreté et les vices en général la produisent. Les constitutions faibles, si elles n'étaient pas soutenues par les soins les plus constants et les plus judicieux, y seraient particulièrement sujettes, même les plus robustes, dont le sang boursoufflé remplit les veines d'une vitalité apparemment exhubérante, sont souvent contaminées. Bref, aucune classe et aucune condition ne peuvent prétendre à l'immunité sur elle ni rester insensibles à l'importance d'un remède effectif.

Dans le Feu de St. Antoine ou les Erysipèles, pour la Dartre, le Rhume, la Calvitie, les Vers, les Maux d'Oreilles et d'Yeux, et pour les autres formes éruptives ou visibles de la maladie causée primitivement par l'éruption scrofuleuse, la *Salsepareille* est assez efficace pour être indispensable. Dans les formes plus cachées, telles que la Dyspepsie, l'Hydropisie, les Maladies de Cœur, l'Epilepsie, la Névralgie et autres affections des systèmes musculaire et nerveux, la *Salsepareille*, par son pouvoir purificatif, fait disparaître les causes de la maladie et accomplit des cures étonnantes.

La racine de la *Salsepareille* n'atteint pas par elle-même ces résultats. Elle est aidée en cela par les extraits qui lui sont combinés et qui ont un pouvoir plus grand encore. Leur union a les vertus les plus puissantes. Le Rhumatisme et la Goutte, qui dépendent souvent de l'accumulation des matières extravasées dans le sang, ont leur remède dans cette Médecine. Pour les Fièvres, l'Inflammation, les Abcès, etc., causés par certains poisons dans le sang, nous n'hésitons pas à recommander la *Salsepareille*.

Cette médecine restaure la santé et la vigueur là où aucune maladie spécifique ne peut être distinguée. Ses pouvoirs restaurateurs sont bien vite sentis par ceux qui sont languissants, qui ne jouissent pas du sommeil, qui sont remplis d'appréhensions ou de craintes nerveuses ou affligés de ces affections qui sont des symtômes de faiblesse. Plusieurs, après en avoir fait usage pour débilité générale, nous ont parlé de la vigueur pleine de jeunesse qui a été communiquée à leur système nerveux. D'autres, dont les fontaines vitales avaient toujours été stériles, reconnaissent les obligations qu'ils doivent à cette médecine par un changement favorable.

REMEDE DE AYER

Pour la Fièvre, la Fièvre Intermitent, le Frisson, la Fièvre Remiltente, les Fièvres Périodiques ou Bilieuses, et en général pour toutes les affections qui proviennent des poisons infectés ou miasmatiques.

Ainsi que l'indique son nom, il guérit et ne faillit jamais. Ne contenant ni arsenic, quinine, bismuth, zinc, ni aucune substance minérale ou poisonneuse quelconque, il ne fait aucun mal au patient. Le nombre et l'importance de ses guérisons dans certains districts où la fièvre prévaut, sont littéralement au-dessus de toute évaluation, et nous devons ajouter sans parallèle dans l'histoire de la médecine. Nous sommes fiers des témoignages que nous avons reçus des guérisons radicales effectuées dans des cas obstinés où les autres remèdes avaient entièrement failli. Les personnes qui ne sont pas acclimatées, qui résident ou qui voyagent dans les localités où il y a des miasmes, seront protégées en prenant tous les jours de ce remède.

Pour les maladies du foie, provenant de la torpidité de celui-ci, c'est un excellent remède qui stimule le foie à une grande activité de santé.

Préparé par le DR. J. C. AYER & CIE, chimistes pratiques et analytiques, Lowell, Mass., et en vente par tout l'univers.

☞ PRIX; $1 la bouteille.

HENRY, SIMPSON & CIE,
Montréal,
Agents-Généraux pour le Bas-Canada
8juin—110 B Csm

J. F G. COUTU,

NOTAIRE.

No. 27—PETITE RUE ST. JACQUES.—No. 27
(Ancien bureau de feu W. Nelson, M.D)
MONTREAL.
RESIDENCE PRIVEE AU NO. 74, RUE VITRE.
octobre7.981 tm9 B

MAGASIN DE LAMPES

A

L'HUILE DE CHARBON

DE MONTRÉAL.

LAMPES
A L'HUILE DE CHARBON
LAMPES
A L'HUILE DE CHARBON

LE Soussigné a toujours en main pour vendre à des prix très-réduits un assortiment considérable et varié de Lampes de Table, de Salle, etc., de Chandeliers, Brackets, Mèches, Bec et Cheminées de Lampes, etc. Aussi les meilleurs qualités d'HUILE DE CHARBON garantie.

VENTE en GROS et en DETAIL.

Les marchands de la campagne feraient bien de nous visiter avant de faire leur provision d'hiver.

ROBERT B. MURRAY,
40, Carré Victoria.
Vis-à-vis la Salle St. Patrice,
Montréal, 15 octobre. 32

Poisson Frais de Boston.

Le soussigné, agent pour MM. BROWN, SEAVEY & CIE, de Boston, est préparé à approvisionner les marchands de la ville et de la campagne, de Poisson Frais, en boîtes, aux plus bas prix des ventes en gros.

FINNAN HADDIES.—Un approvisionnement de ces derniers constamment en mains, aux prix du marché.

JAS. C. GORDON,
No. 21, Rue St. Sacrement.
10 novembre.—79 k

A VENDRE

Une MAISON de première classe en pierre à trois étages, située coin des rues Côté et Vitré, occupée comme Ecole Commerciale. Cette maison étant solidement construite pourrait être convertie en manufacture ou boutique. Conditions libéra[les] S'adresser à

O. DEGUISE,
289, Rue des Commissaires.
17 juil. 260

COMPAGNIE DES Vapeurs Oceaniques de Montreal

Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport des Malles du Canada et des Etats-Unis.

1867-68. 1867-68.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry et Liverpool.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

European	3000 tons	en construction
Nestorian	2700 "	Lt. Dutton, RNR
Austrian	2700 "	Capt. Aiton
Moravian	2650 "	Capt. Wylie
Hibernian	3434 "	Capt. Brown
Belgian	2400 "	Capt. Grange
Peruvian	2600 "	Capt. Ballantine
Nova-Scotian	2300 "	Capt. Allan
North-American	1784 "	Capt. Kerr
Damascus	1600 "	Capt. Watt

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de PORTLAND tous les SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants:

St. George	1468 tons	Lt. Smith, R.N.R
St. Andrew	1432 "	Capt. Scott
St. Patrick	1207 "	Capt. Trocks
St. David	1650 "	Capt. Aird

Voyageant entre la Clyde, Portland et New-York à des intervalles réguliers durant la saison navigable de l'hiver

Les steamers de la Ligne de la Malle partiront de Portland comme suit:

Moravian	7 Décembre
Nestorian	14 Décembre
Belgian	21 Décembre
Austrian	28 Décembre

Prix du passage de Montréal à Londonderry ou Liverpool:

CABINE ... $76 et $86
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT ... $30.50

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à H & A. ALLAN, coin des rues Youville et Commune, Montréal, ou à la Station du Chemin de Fer le Grand Tronc, Portland.

Bureau des Terres des Sauvages et des Stations Eloignées.

Les Terres non vendues consistent d'environ 390,000 acres dans la Péninsule Saugeen, et leurs prix selon la qualité et la situation, de 75 cents à $3.50 par acre.

Le Département a contribué libéralement pour l'ouverture d'un chemin principal qui a son point de départ sur le chemin macadamisé de Owen Sound et Saugeen, et montant vers le Nord, la Péninsule vers le point le plus au nord, vis-à-vis l'extrémité sud de la grande Ile Manitouline.

L'agence pour ces terres est à Toronto, sous la surintendance de W. R. BARTLETT, Ecr, qui est pourvu de mappes, et avec des listes des terres disponibles. Les conditions de ventes sont un cinquième comptant et la balance payable en quatre versements annuels, avec intérêt sur chacun, comme ils seront dûs, et une occupation prompte.

La grande Ile Manitouline a été en partie arpentée.

Sept townships ayant été défrichés contenant 160,000 acres et des lots de ville ont aussi été arpentés à Little Current, maintenant désigné Shatesburry et à Shegnendah où se trouvent au moins trois beaux sites pour moulin. Il y a d'autres townships qui sont avancés en arpentage. L'agent pour la vente de terre sur l'Ile est C. T. DUPONT, Ecr. Le prix des fermes est de 20 cents par acre, une occupation particulière.

Les Terres Minérales et à l'Huile sont chargées $1.00 par acre, comptant, et des patentes sont données sans référence à l'occupant ou aux améliorations faites.

Le Département des Sauvages a aussi en vente au nom des Sauvages des terres dans les environs du Sault Ste. Marie, Baie Batchewang et Garden River, consistant en environ 200,000 acres. L'agent est JOSEPH WILSON, Ecr., du Sault Ste. Marie, et les termes sont semblables à ceux demandés pour les terres dans l'Ile Manitouline. L'accès le plus facile à ces deux localités est par vapeur de Collingwood, le terminus du chemin de fer du Nord sur le lac Huron.

Il y a sur le lac Supérieur des terres des Sauvages aussi en vente, consistant à environ 64,000 acres dans les environs du Fort William sur la rivière Kaministaqua. L'agent est M. MCVICAR, résident au Fort William, et les termes sont les mêmes que ceux pour les terres qui se trouvent aux environs du Sault Ste. Marie.

Les réserves des Sauvages non arpentés dans le Haut-Canada, qui n'ont pas encore été mises en vente, sont d'une grande étendue et quelques unes contiennent du bois de construction de prix, qui ne peut être coupé que par une license officielle du Surintendant, qui s'occupe des affaires locales sous la surintendance.

Dans le Bas-Canada les réserves des Sauvages sont d'une étendue plus limitée et il n'y a pas de terre à vendre dans ces localités.

H. L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat du Canada.
27 déc—93 m

EN MAGASIN

600 demi-caisses Thés Young Hyson, Hyson Imperial, Gunpowder, colorié et non colorié du Japon
100 caisses et demi-caisses Thé Anglais supérieur Souchon pour le Déjeûner
50 caisses do do do Congou
200 quarts Raisin de Corinthe, nouvelle récolte
25 caisses Indigo de Madras
50 tonnes, 25 qrt-caques, 125 caisses } Eau-de-Vie "Hennessy"
50 tonnes, 100 caisses rouges, 75 do vertes } Genièvre "DeKuypers"
25 tonnes Genièvre "Boll & Dunlop" ensablé "London proof"
20 tonnes, 30 qrt-caques } Vin Pâle de Xérès
25 qrt caques Madère L P "Woodhouse & Co"
35 tonnes Vieux Rum supérieur de la Jamaique

A VENDRE PAR
HUGH FRASER.
45 et 47, Rue St. Sacrement.
Juillet 1867 Et 4 et 6, Rue St. Alexis

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

STEAMSHIP POUR ST. JEAN, TERRENEUVE.

Le SS. "NOVA SCOTIAN," Capt. Aird, partira de Portland SAMEDI, 11 Janvier, arrêtant à ST. JEAN, Terreneuve.

Prix du Passage—Montréal à St. Jean: Cabines, $40; entrepont, $20.

S'adresser à
HUGH & ANDREW ALLAN,
85—1 Agents.

A Vendre

UNE TERRE de 120 arpents, sur la Rivière Yamaska, près de la cité de St. Hyacinthe et du chemin de fer Grand Tronc, avec Maison en pierre, Fournaise, Glacière, etc

Cette terre, dont le sol est excellent et qui a été pendant plus de 15 ans, l'objet d'une amélioration constante sous le double rapport du profit et de l'embellissement, est aujourd'hui une des plus belles propriétés sur les rives si pittoresques de l'Yamaska.

P. LAMOTHE, NOTAIRE,
34 Petite rue St. Jacques.
28 juin 1867—243 tm

FOURRURES! FOURRURES!!

AFFAIRES AVANTAGEUSES!

VENTE A GRANDE REDUCTION

En raison de déménagement

A LA NOUVELLE BATISSE,

Coin des Rues

NOTRE-DAME et ST. LAURENT,

Maintenant en voie de construction, et qui sera ouverte

LE PREMIER MARS PROCHAIN.

Veuillez venir examiner notre

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE PELLETERIES

Confectionnées sous notre propre surveillance et dans les meilleurs goûts.

A. BRAHADI.

☞ Toutes commandes exécutées à court avis.

Montréal, 30 novembre 1867—71 m

Faites réparer vos Meubles pour les Fêtes!

Le soussigné, qui a servi son apprentissage chez MM. Hilton & Cie, continue, comme par le passé, à Réparer, Vernir, Polir et Bourrer les Meubles, Poser les Rideaux et Corniches, Tapis, &c, &c.

Matelats en Crin et à Ressorts faits à ordre. Le soussigné a aussi en main des Chaises Elastiques (*Spring Back Chairs.*)

AZARIE LAVIGNE
522½, RUE CRAIG,
Au-dessus du magasin de ferronnerie de
10 déc—79m M. L. J. A. Surveyer.

M. Wm. EAVES,

☞ 359, RUE NOTRE-DAME,

AYANT acheté le magnifique et considérable Fonds de Banqueroute de Bijouterie de Brillman & Cie, de Londres, l'offre maintenant en vente à des prix au-dessous du prix coûtant, jusqu'à ce que le tout soit vendu. Et il invite les personnes qui veulent faire des présents de Noël ou du Jour de l'An à venir examiner sa collection avant d'acheter ailleurs, bien persuadé que les effets qu'il offre en vente ne peuvent être égalés pour la beauté, la qualité et le fini de l'ouvrage, ainsi que pour la modicité des prix.

Les Marchandises suivantes sont à vendre en GROS ET EN DETAIL:—

500 Chronomètres d'or et Montres Patent Lever
2000 Montres d'argent
300 Chaînes de Dame en or
400 Chaînes Albert en or pour Messieurs
1000 Bagues en Perles ornées de pierres précieuses
1000 Chaînes en argent
2000 Epingles argentées
1000 Set en Ivoire Princesse Alexandra (Epingles et Pendants-d'Oreilles.)
500 Paires Epingles et Pendants-d'Oreilles en or
1000 Chaînes en Caoutchouc
100 Boîtes Musicales, à 2, 4, 6, 8, et 10 airs
100 Musical Cigar-Stands à 2, 3, et 4 airs
12 Compagnons Musicaux des Dames à 3 et 4 airs
1500 Concertinas.

Aussi: une grande variété d'autres articles, trop nombreux pour les mentionner.

N'OUBLIEZ PAS LE NO. 359, RUE NOTRE-DAME,

En haut, première porte à droite,

No. 359,

Au-dessus de l'Etablissement de Barbier-Coiffeur de M. PALMER.

2 décembre 1867. m—72

Dr. L. H. J JACQUES,

46,—RUE MONTCALM,—46,
MONTREAL.
2 novembre 1867. sm c A —47

AVIS PURLIC.

Je soussigné, informe les personnes, ayant des réclamations contre la succession de feu Messire HENRI MORIN, Curé de St. Clet, qu'elles doivent me fournir leurs comptes sous un mois de cette date.

ET. BIRS, Ptre,
Ex. Test.
St. Sulpice, 2 décembre 1867—76 m

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC

1867.—*Arrangements d'Hiver*—1867.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à ... 8.30 A.M
Express de nuit do do do... 7 30 P.M
Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à ... 7.00 A.M
Train local pour Cornwall et les stations intermédiaires à ... 4 20 P.M
Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.00 A.M 12.00 (midi), *3.00 P.M. et 5.00 P.M.
* Le train de 3.00 P.M. va à Plattsburg.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires ... 7.00 A.M
Express pour New-York et Boston, à .. 8.40 A.M.
Express pour Boston et New-York ... 3.30 P.M.
Express pour Portland (passant la nuit à Island Pond) ... 2.00 P.M.
L'Express de nuit pour Portland, Trois-Rivières, Québec et la Rivière-du-Loup, arrêterant, entre MONTRÉAL et ISLAND POND, à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville, et Coaticooke seulement, à ... 10.10 P.M.

☞ Chars-dortoirs dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (c[illegible]ed).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivé et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
23 déc. 1867—256 r Directeur-Gérant.

Défense d'avancer.

La soussignée fait défense d'avancer à qui que ce soit en son nom sans une autorisation de sa part.

DAME VE JOSEPH BÉLANGER.
16 déc—29 m k

MACHINES A COUDRE

J. D. LAWLOR,

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE MACHINES A COUDRE,

Offreen vente les Machines Lock-Stitch Ætna, Machines sans bruit pour Tailleurs, Cordonniers et les Familles—Elles sont construites sur le même principe que les Machines de Singer, mais elles travaillent presque sans bruit Machines A B et C à coudre avec du fil ciré; vraies Machines de Howe, Machines de Singer; les célèbres Machines reversibles de Florence pour Familles; Moulins sans brui de Wilcox & Gibb pour Familles; les Machines à Coudre faisant le double point de Franklin pour Familles, prix $25; la Machine à coudre du sens commun pour Familles, prix $12.

Toutes les Machines vendues sont garanties pour un an. Satisfaction entière garantie.

Toujours en main toutes sortes de Fournitures pour Machines à Coudre, toute espèce de Piqures et Coutures; Couture de Famille faite promptement. On enseigne aux Dames à coudre. Toutes sortes de Machines à coudre réparées et améliorées par J. D. LAWLOR, coin de l'Eglise Paroissiale et de la Rue Notre-Dame.

J. D. LAWLOR, seul agent à Montréal pour la vente des machines à cheviller de Butterfield et Haven, que l'on fait marcher avec le pied et par la force; machines à polir le talon des chaussures; machines à enlever, rouler et fendre; machines à fendre le cuir; machines à couper et à saisir la semelle; frottoirs et tourneurs pour bottes; machines Sidewelt; machines à coudre avec du fil ciré la vraie machine à coudre de Howe et l'engin de Roper, à vendre chez

J. D. LAWLOR.
Montréal 13 mars a c—55

Compagnie d'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DE LA Cité de Montréal,

DIRECTEURS:
BENJAMIN COMTE, ECR.

HUBERT PARÉ, Ecr.,	F. X. ST-CHARLES, Ecr.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr,	J. L. BEAUDRY, Ecr.,
ALEXIS DUBORD, Ecr.,	NARCISSE VALOIS, Ecr,
R. A. R. HUBERT, Ecr.,	JEAN-BTE. HOMIER, Ecr.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leurs primes en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurance basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier.
Montréal, 18 octobre—36 c D

ATTENTION!

A VENDRE de gré à gré un EMPLACEMENT, No. 13, situé sur la Rue Ste. Marguerite, de 20 x 47½ pieds français, avec une bonne maison en bois dessus érigée, contenant sept appartements avec un bon hangar et une cour pontée avec un passage sur l'emplacement voisin. Aussi, un gros PIANO carré neuf et de premier ordre en excellente condition. Termes libéraux. Le dit emplacement est commué et garanti de toutes dettes. S'adresser No. 13, Rue Ste. Marguerite.

21 déc. 89—m c D p

A Vendre ou a Louer L'HOTEL DU CANADA.

CE VASTE ETABLISSEMENT, si bien connu du public, depuis longtemps l'un des mieux achalandés de Montréal, est situé de la manière la plus commode pour les Marchands et autres personnes de la campagne, à proximité des bâteaux-à-vapeur, des chars de la ville, du palais de justice du principal marché, de la partie commerciale de la cité, avantages assez généralement appréciés, comme le prouve le fait que tous ceux qui l'ont tenu y ont fait ou considérablement augmenté leur fortune.

L'HOTEL DU CANADA contient environ 100 chambres à coucher, outre de vastes pièces occupées comme Salons, Salle à manger, Cuisines, Office, Salle de lecture, etc.

Le propriétaire actuel est prêt à le vendre à des conditions de paiement excessivement faciles. Il recevra aussi des propositions de la part des personnes qui désireraient en obtenir la location, à partir du premier mai prochain.

N. B.—Il croit devoir faire observer que la personne qui occupe l'Hôtel actuellement, Mme. Saucier, se retire des affaires à l'expiration de son bail et céderait son ameublement considérable pour un prix très-modéré et à des conditions très-libérales, avantages considérables pour tout capitaliste désirant faire un placement profitable et sûr, pour celui qui désirerait acquérir l'Hôtel pour le tenir, ainsi que pour celui qui voudrait l'occuper comme locataire.

S'adresser au propriétaire:

P. G LEMOINE,
34, Rue St. Gabriel.
Montréal, 28 juin 1867—243i

A vendre à St. Martin.

Le soussigné offre en vente une TERRE située à St. Martin, sur le bord de la rivière, de trois arpents sur quarante, bâtie d'une maison avec dépendances. La terre contient un Verger et un Jardin, 600 érables et autre bois pour l'utilité de la terre.

Pour les conditions, s'adresser à

WM. GAUTHIER,
Marchand,
17 août—135 k St. Jérôme.

Argent à Prêter

Sur des PROPRIETES, telles que TERRES, MAISONS ou autres. Vous obtiendrez de l'argent à des conditions modérées et à un taux réduit en demandant et en vous procurant les informations requises chez

HOUGHAM & McKERCHER,
58, rue St. François-Xavier.
9 déc—78 sk

Pensionnaire demandé.

On demande un ou une bonne pensionnaire dans une famille canadienne où il n'y a pas d'autre pensionnaire.

DAME VEUVE YON, Sage-femme,
630, Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Dominique et St. Laurent.
23 octobre tm—39

Enfant Perdu.

UN PETIT GARÇON de 8 ans est disparu au Village St. Jean-Baptiste, lundi matin. Il porte chapeau gris, surtout gris, et pantalon jaune. Il doit répondre au nom Canadien de George St Jean, mais il ne parle pas un mot de français Il appartient à une famille canadienne arrivée la semaine dernière de Chicago. Les personnes qui en auraient eu connaissance sont priés de le faire savoir à son père, M. Isaac St. Jean, au Village St. Jean-Baptiste.

18 déc.—86 ds.

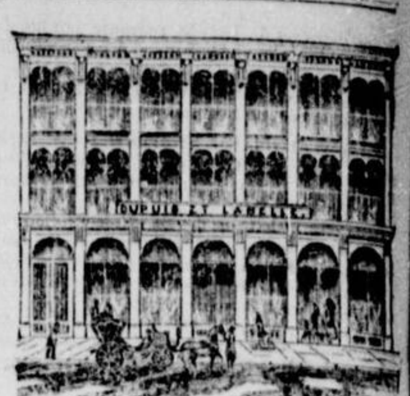

PRIME CONSIDERABLE

OFFERTE PAR

DUPUIS & LABELLE

A LA

MAISON JACQUES-CARTIER,

66 et 68—RUE NOTRE-DAME—66 et 68

PRÈS LA RUE BONSECOURS, MONTRÉAL.

MM. DUPUIS & LABELLE ont l'honneur de remercier leurs pratiques pour l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu depuis l'ouverture de leur établissement Pour prouver qu'ils en sont reconnaissants, ils ont décidé, d'aujourd'hui jusqu'au premier Janvier, d'accorder une

PRIME DE 50 CENTS

en marchandises à toute personne qui achètera à leur magasin pour le montant de cinq piastres, argent comptant. Et UNE PIASTRE aussi en marchandises à tous ceux qui achèteront pour le montant de dix piastres et au-dessus.

En faisant une visite à la Maison Jacques-Cartier, on demeure convaincu que l'on y trouve un des meilleurs assortiments et surtout que les prix demandés sont plus bas que partout ailleurs.

UN SEUL PRIX DEMANDE.

23 nov. 65—1

EDWARD A. PAYET, M. D.,

MÉDECIN, CHIRURGIEN, Etc.,
LACHINE, C. E.

Bureau et résidence: 2me Cottage en brique, l'Ouest de l'Eglise Ecossaise, rue Front.
4 mars 1867. E s—147

Avis Public

Est par le présent donné que "LA BANQUE DE LA CITÉ" fera application durant la présente Session du Parlement de la Puissance du Canada, pour obtenir un Acte pour continuer la Charte de la dite Banque, et pour d'autres objets.

Montréal, 5 Décembre 1867—76 dm

AVIS est par le présent donné qu'il sera fait application au Parlement de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte pour confirmer le testament olographe de John Platt, en date du 30 Décembre, 1807, et dûment vérifié le 31 Janvier, 1811, et déclarant qu'en vertu du dit testament, John Platt, de Montréal, Ecuyer, Avocat, fils aîné de George Platt, est devenu et se trouve en possession libre de toute substitution, de l'immeuble légué par le dit testament au fils aîné du dit George Platt

9 nov. 26—dm B

La Banque Jacques Cartier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que LA BANQUE JACQUES-CARTIER fera application, durant la présente Session du Parlement de la Puissance du Canada, pour obtenir un Acte pour CONTINUER LA CHARTE de la dite Banque et pour d'autres fins.

Montréal, 11 Déc. 1867 dm 80

AVIS

Est donné par les présentes que la Corporation de La Banque du Peuple s'adressera à la Législature de la Puissance du Canada, pendant la présente session, pour obtenir la prolongation de sa Charte et pour d'autres fins.

Montréal, 11 décembre 1867. dm 81

AVIS

Est par le présent donné que la Compagnie d'Assurance contre le Feu, "LONDON & LANCASHIRE," a cessé ses affaires d'Assurances contre le Feu, depuis le PREMIER jour de MAI dernier, en cette Province du Canada.

Montréal, 10 décembre 1867. 81—m

APPLICATION SERA FAITE AU PARLEMENT de la Puissance du Canada pendant la présente session, pour incorporer la Compagnie Hydraulique St. Louis, avec pouvoir de faire tous les travaux nécessaires pour créer un Pouvoir d'Eau pour mettre une machine en mouvement sur l'Isle-au-Héron, et sur le côté opposé au Nord, et pour acquérir toute la propriété foncière nécessaire à cet effet.

Montréal, 18 décembre 1867—86 c tm

La Banque des Artisans.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que La Banque des Artisans fera application durant la présente Session du Parlement de la Puissance du Canada, pour obtenir un Acte pour continuer la Charte de la dite Banque et pour d'autres fins.

Montréal, 18 décembre 1867—88 dm

AVIS

Est par le présent donné qu'application sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour obtenir un Acte pour incorporer à la "Canada Marine Insurance Company."

Montréal, 18 décembre 1867—dm 88

AVIS

Est par le présent donné que la BANQUE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD fera application au Parlement de la Puissance du Canada, à sa présente session, pour un renouvellement de sa Charte et ses amendements.

20 décembre—88 k dm

AVIS

EST par le présent donné que la COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER A PASSAGERS DE LA CITÉ DE MONTRÉAL fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte octroyant des amendements à sa charte.

25 décembre 1867 j 93

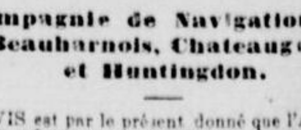

Compagnie de Navigation de Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la Compagnie de Navigation de Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon, sera tenue à leur Bureau, No. 55 rue de la Commune, dans la Cité de Montréal, MARDI, le QUATORZIEME jour de JANVIER prochain, à MIDI, conformément aux règlements de la Compagnie, pour l'élection des Directeurs et pour la gestion des affaires en général.

C. C. McFALL,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 21 décembre 1867—90

LA MINERVE.
Journal Politique et commercial
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRERES.
Rue St. Vincent, No. 16.
TROIS EDITIONS,
Quotidienne, Semi-Quotid. et Hebdomadaire
CONDITIONS D'ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE ... $6.00
" SEMI " ... $4.00
" HEBDOMADAIRE .. $2.00